MARDI 4 JANVIER 1916 (Édition P. L. G.) N° 411 — CINQ CENTIMES LE NUMÉRO — 32me ANNÉE. — N° 3

LE MESSAGER DE BRUXELLES

ABONNEMENTS — Servis par la poste — BRUXELLES ET PROVINCE — 4 francs par trimestre — On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays.

Directeur : FLORENT DELMOTTE

Rédacteur en chef : CHARLES DESBONNETS

Administration et Rédaction : 45, rue du Marché-aux-Poulets, 45, BRUXELLES

PUBLICITE
(Consulter notre tarif en dernière page)

La Monnaie

Le renchérissement des choses de première nécessité a été un sujet banal de doléances dans tous les temps. Les vieillards d'aujourd'hui se rappellent que, dans leur jeunesse, leurs grand'mères vantaient déjà les jours lointains où les denrées étaient tant meilleures et se vendaient à si bon compte !

En sens contraire, il est vrai, on pourrait invoquer les plaintes des commerçants qui déplorent, eux, de génération en génération, la concurrence toujours plus âpre et le continuel avilissement des prix.

De quel côté est l'erreur ?

Du moins avons-nous la certitude de ne pas nous tromper, nous, en affirmant la cherté actuelle. Quant au passé, il est bien difficile de construire un baromètre des prix qui nous informe avec une absolue exactitude.

Pour vérifier si, à telle époque déterminée, on vivait plus commodément qu'aujourd'hui, il ne suffit certes pas de consulter les mercuriales des denrées. Il faudrait chercher d'abord l'équivalent métallique des anciennes dénominations monétaires ; il faudrait ensuite mesurer les modifications qui se sont produites dans la puissance d'achat de l'or et de l'argent.

Mme de Maintenon dressait en 1678 un projet de budget pour son frère le comte d'Aubigné, qui venait de se marier. Le comte d'Aubigné possédait dix à douze mille livres de rente. Ce n'est guère, direz-vous, et la sagacité de Mme de Maintenon, qui passait pour un comptable avisé et économe, n'était point de trop pour aider le couple à se tirer d'affaire. Les spécialistes vous diront toutefois que, sous Louis XIV, la consistance métallique de la livre était de 1.48 à 1.88 fr., et qu'en outre le pouvoir monétaire était trois fois plus élevé que de nos jours. Par une double multiplication, on arrive à reconnaître que l'équivalent monétaire actuel du revenu possédé par le comte d'Aubigné peut être estimé à une cinquantaine de mille francs. L'estimation n'apparaît pas exagérée si l'on considère, par exemple, qu'un crédit de 1,000 livres était porté au budget pour les gages et les habits de dix domestiques, soit trois femmes, quatre laquais, un valet de chambre et deux cochers...

Dans une de ses intéressantes études sur les variations de la richesse dans le passé, M. le vicomte d'Avenel met en scène un hypothétique personnage qui, ayant vécu au temps de Charlemagne, reviendrait de siècle en siècle parmi ses compatriotes, ayant toujours dans sa poche 1,000 livres à placer, pour vivre de leur revenu.

Basant ses calculs tout à la fois sur la dépréciation intrinsèque de l'unité monétaire, sur la hausse des prix et sur la moindre productivité du capital, M. d'Avenel aboutit à cette conclusion que son héros, possédant toujours le même avoir nominalement, aura joui :

Sous Charlemagne, d'un revenu de 73,000 francs ; sous Saint-Louis, d'un revenu de 10,000 francs ; en 1400, d'un revenu de 3,388 francs ; en 1500, d'un revenu de 2,319 francs ; en 1600, d'un revenu de 417 francs ; en 1700, d'un revenu de 222 francs ; en 1789, d'un revenu de 90 fr. ; et en 1892 d'un revenu de 36 francs !...

La « livre » n'était sous l'ancien régime qu'une monnaie de compte ; elle n'était représentée dans la circulation que par des multiples ou des sous-multiples. Tels l'écu d'or, le sol tournois, etc. L'écu d'or, au temps de François Ier, renfermait 3 grammes d'or fin, soit 11.20 de notre monnaie. L'écu d'or valant deux livres, celle-ci peut donc être estimée, pour cette époque, à fr. 5.60. Mais l'or valait à cette époque non 15 1/2 fois, mais 10 fois l'argent. Estimée en prenant pour base le sol d'argent, la livre de François Ier ne vaudrait que fr. 3.82. En adoptant une moyenne, le comte d'Avenel calcule que la livre, qui représentait, comme consistance métallique, 75 francs en argent de notre monnaie sous Charlemagne, n'en représentait plus que 20 au XIIIe siècle, fr. 6.85 au commencement du XVe ; fr. 2.39 au commencement du XVIIe ; fr. 1.22 au commencement du XVIIIe ; fr. 0.95 en 1890.

La livre sterling, qui avait eu le même point de départ que la livre tournois, était descendue également, mais moins vite, jusqu'à tomber à 25 francs en 1561. Elle est restée à ce niveau depuis lors.

Cause de la chute : le droit régalien des princes qui, possédant le privilège de battre monnaie, fixaient souverainement la teneur monétaire et la valeur en livres des pièces de monnaie qu'ils émettaient. La plupart usèrent et abusèrent largement de leur droit.

Quant au pouvoir d'achat, il a, de son côté, décru presque constamment, non par le fait des princes bien entendu, mais par l'action des facteurs économiques. M. de Foville, se fondant sur les recherches de d'Avenel et les rectifiant, établit l'échelle des prix comme suit (nous résumons) :

Le pouvoir monétaire étant exprimé par l'unité pour l'année 1900, doit s'exprimer :

Par 1.33 pour la période 1800-1825 ;
Par 2.75 pour la période 1700-1725 ;
Par 3 pour la période 1600-1625 ;
Par 5 pour la période 1500-1525 ;
Par 4.25 pour la période 1400-1425 ;
Par 3.50 pour la période 1300-1325, etc.

C'est-à-dire qu'on pouvait, au début du XIVe siècle, obtenir pour la même unité nominale 3.50 fois plus que maintenant ; et au début du XVIe siècle, cinq fois plus.

En combinant les deux échelles de variations, celle de la consistance métallique d'une part et celle du pouvoir monétaire ou des prix d'autre part, on constate que cent livres tournois de la fin de l'ancien régime (1775-1790) représentent 200 fr. de notre monnaie ; 025 à 675 fr. en l'an 1600 ; 2,000 à 2,500 fr. en l'an 1500 ; 3,000 à 4,000 en 1400.

En rapportant ces chiffres, M. de Foville signale deux curieuses conséquences économiques et financières de cet amoindrissement graduel de l'unité monétaire :

« On sait qu'au moyen âge les seigneurs féodaux avaient trouvé avantage à morceler les trop vastes domaines dont le droit de conquête les avait investis et à en concéder des morceaux à leurs gens, moyennant un « cens » ou une rente foncière, fixée une fois pour toutes, « ne varietur ». Ce n'était pas encore la petite propriété, puisque l'exploitant avait à acquitter une sorte de fermage annuel. Mais, de règne en règne, le poids de cette obligation allait s'atténuant, à mesure que dépérissait la livre tournois ; et les cens avaient fini par n'être plus que nominaux, de sorte que, en ce qui concerne la possession du sol, la Révolution était faite longtemps avant 1789.

Autre conséquence, plus actuelle. Les nations civilisées peuvent se considérer, depuis cent ans, comme à peu près à l'abri de ces coups d'État monétaires qui, dans l'ancien régime, se comptent par centaines ; mais les prix restent sujets à variation et, comme les conventions humaines ne prévoient presque jamais cette éventualité, elles comportent souvent plus d'aléas que ne l'avaient supposé les parties contractantes. Le poids des dettes publiques et privées s'est ainsi allégé au-delà de toute prévision et plus d'un gouvernement a été sauvé de la faillite par cette réduction spontanée de ses charges. Pour les rentiers, c'est l'effet contraire qui s'est produit. Par la dépréciation graduelle du numéraire, la « richesse acquise » voit peu à peu ses privilèges s'évaporer. Pendant qu'on dort, au lieu que la fortune vienne, comme dans la fable, elle s'en va tout doucement. Ce n'est que par le travail sous toutes ses formes que les prépondérances sociales peuvent non seulement se fortifier, mais même se maintenir. Et cette décadence fatale des millions oisifs s'accélère encore par la baisse du taux de l'intérêt. On sait que, depuis cent ans, ce taux a presque diminué de moitié.

Si la chute constatée depuis l'époque carolingienne persistait, les énormes charges dont la guerre va grever la Dette publique de nos États européens, iraient donc diminuant d'elles-mêmes. Ces charges converties en une rente perpétuelle finiraient, au bout de quelques siècles, par devenir insignifiantes.

N'y comptons pas trop. D'ailleurs, en attendant, le fardeau pèsera lourdement sur nos épaules et sur celles des générations prochaines.

La baisse du taux de l'intérêt est également enrayée, et peut-être pour un temps fort long. Déjà avant la guerre, le taux s'était relevé dans une forte proportion. Ce mouvement ne peut que s'accélérer à mesure que les États se résoudront à de nouveaux emprunts... Après la guerre, les industries privées, soit pour se relever de leurs ruines, soit pour répondre à l'explosion de besoins longtemps réprimés, devront faire appel, de leur côté, aux capitaux, et par conséquent offrir elles aussi un intérêt séducteur.

Quant aux autres répercussions de la catastrophe actuelle sur la situation monétaire, il serait bien audacieux de vouloir les pronostiquer dès à présent. La guerre n'est pas un événement dont l'influence puisse être isolée par les statisticiens. Des facteurs multiples agiront en sens inverse, et c'est après coup seulement que la science économique parviendra à en déterminer l'action.

Le torpillage du paquebot "Persia"

Suite à notre dépêche d'hier, Reuter publie ces informations successives dans l'ordre de leur réception :

Londres, 1er janvier. — Lloyds mande que le vapeur « Persia » de la P. and O. Company, faisant route vers Bombay, a coulé le 30 décembre. La plupart des passagers et de l'équipage sont noyés. Quatre chaloupes ont pu être mises à la mer.

Londres, 1er janvier. — La Compagnie Peninsular Oriental annonce que le « Persia » a été coulé près de l'île de Crète. Les passagers qui avaient pris place dans quatre chaloupes ont été recueillis par un vapeur allant à Alexandrie. On craint d'avoir à déplorer la perte de nombreuses vies humaines.

Londres, 1er janvier. — La P. et O. Co a reçu de l'amirauté la nouvelle que le « Persia » avait été torpillé.

Londres, 1er janvier. — On ne connaît pas encore le nombre exact des personnes qui ont péri, mais le « Persia » avait à bord un grand nombre de passagers et un nombreux équipage.

Londres, 1er janvier. — La liste des passagers à bord du « Persia » indique que 230 passagers avaient pris leurs billets de passage à Londres.

Londres, 1er janvier. — La dernière escale faite par le « Persia » est Malte, où le paquebot se trouvait le 28 décembre.

Londres, 1er janvier. — L'équipage du « Persia » comprenait de 200 à 300 hommes. En admettant même que les quatre chaloupes aient contenu leur nombre maximum de soixante passagers, le nombre des personnes qui ont péri peut donc être évalué à environ 200.

Londres, 1er janvier. — La P. and O. Company annonce que le « Persia », lequel avait quitté Londres le 18 décembre pour Bombay, avait un fort chargement postal.

Londres, 2 janvier. — On annonce officiellement que 158 survivants du naufrage du « Persia », parmi lesquels 60 passagers, sont arrivés à Alexandrie.

AUX BALKANS

On arrête les consuls

Les consuls d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et de Turquie, avec leurs personnels et leurs familles, ont été arrêtés à Salonique sur l'ordre du général Sarrail et conduits à bord d'un navire de guerre. Les consulats ont été occupés par les troupes françaises.

La Grèce proteste

La Grèce a protesté contre l'arrestation des consuls à Salonique, qu'elle considère comme une violation de ses droits souverains.

Les consuls à Salonique

On mande d'Athènes au « Times » que les consuls des puissances centrales et leur personnel comptent en tout 62 personnes. Le consul de Bulgarie n'a pas été trouvé et ne se trouve pas détenu.

LES EXPLOSIONS EN AMERIQUE

Reuter mande de Chicago qu'en suite d'une explosion dans une fabrique d'huile de lin américaine, huit personnes ont été tuées et vingt blessées. On évalue les dégâts de un à deux millions de dollars.

COMMUNIQUÉS

ALLEMAND (Officiel)

Berlin, 3 janvier. (Communiqué de midi.)

Théâtre de la guerre à l'Ouest

Au nord de la route de La Bassée à Brthune, nous avons provoqué, avec un succès complet, une vaste explosion de mines. Tranchées et abris, ainsi qu'un boyau de la position ennemie ont été ensevelis sous les décombres. Parmi les défenseurs, les survivants qui cherchaient à s'échapper ont été pris sous le feu efficace de notre infanterie et de nos mitrailleuses. Immédiatement après, nous avons, sur une large étendue de notre ligne de front, surpris l'ennemi par un feu roulant. Les défenseurs des tranchées ennemies se sont, en partie, sauvés avec précipitation. Sur le reste du front, point d'événements remarquables. En Alsace, les Français ont, le jour de l'an, bombardé la petite localité de Lutterbach, où, au sortir de l'église, une jeune fille a été tuée, une femme et trois enfants blessés.

Théâtre de la guerre à l'Est

En différents endroits, les Russes ont continué leurs entreprises, en lançant, comme aux jours précédents, des détachements de reconnaissance et de poursuite ; leur insuccès est toujours le même.

Dans les Balkans

Rien de nouveau.

AUTRICHIEN (Officiel)

Vienne, 3 janvier. (Communiqué d'hier.)

Front russe

En Bessarabie aussi, l'ennemi vient de reprendre l'offensive contre le front de l'armée du général Pflanzer-Baltin. Déjà dans la nuit du jour de l'an et dans la matinée du lendemain, chaque fois à deux reprises, il avait cherché à pénétrer dans nos positions. Ces tentatives ayant échoué, il dirigea, à 1 heure de l'après-midi, contre nos retranchements de Toporoutz, une nouvelle attaque vigoureuse, que les braves défenseurs ont repoussée dans une lutte corps à corps. Deux heures après, six régiments russes se sont portés en avant, dans le même secteur. Encore une fois, nous les avons rejetés, presque partout ; ce n'est que sur le front d'un bataillon que le combat continue encore. Les pertes de l'adversaire sont exceptionnellement graves. Le front que nous occupons sur la Strypa, au nord-est de Buczacz, a été également attaqué dans la matinée du jour de l'an. L'attaque a échoué, de même qu'une poussée russe dirigée contre la redoute au nord-est de Burkanov. Le nombre des prisonniers amenés, depuis une semaine, dans la Galicie orientale, approche du chiffre de 3,000. Au sud de Dubno et près de Berestiany, dans la région du Kormin, des détachements ennemis peu importants ont été repoussés.

Front italien

Rien de nouveau.

Front du Sud-Est

Pas d'événements notables.

FRANÇAIS (Officiel)

Paris, 31 décembre. (Communiqué officiel de 15 heures.) — En Champagne, au cours de la nuit, l'ennemi a essayé de s'emparer d'un poste d'écoute vers la côte 193. L'attaque a complètement échoué. La nuit était relativement calme sur le reste du front.

Paris, 31 décembre. (Communiqué officiel de 23 heures.) — En Belgique, nos batteries ont bombardé avec succès les tranchées ennemies de première et de deuxième ligne, ainsi que la voie ferrée en face de Boesinghe. Dans la région de Roye, un tir heureux de notre artillerie a sérieusement endommagé un dépôt de matériel à Verpillières. Au nord de l'Aisne, nous avons bouleversé un ouvrage ennemi à l'ouest de Soupir. Sur les hauts de Meuse, canonnade efficace sur des abris et des blockhaus ennemis au Bois-des-Chevaliers. Dans les Vosges, après une violente préparation d'artillerie, l'ennemi a dirigé sur nos positions de la région du Hirzenstein une attaque d'infanterie qui a été complètement repoussée.

Paris, 1er janvier. (Communiqué officiel de 15 heures.) — En Artois, au sud de Vailly, plusieurs patrouilles ennemies ont été dispersées par notre feu au cours de la nuit. Canonnade intermittente entre Somme et Oise et en Woevre, dans le secteur de Flirey. Aucun événement sur le reste du front.

Paris, 1er janvier. (Communiqué officiel de 23 heures.) — Entre l'Avre et l'Oise, notre artillerie lourde a réduit au silence les batteries ennemies dans la région d'Amy, au sud de Roye. Entre Soissons et Reims, lutte de mines. Nous avons fait jouer avec succès deux camouflets dans la région de Troyon et un troisième vers La Pompelle, au sud-est de Reims. Dans les Vosges, grande activité de notre artillerie dans la région de Muehlbach.

Dans la matinée du 1er janvier, une pièce ennemie à longue portée a lancé une dizaine de projectiles sur Nancy et ses environs. Deux habitants ont été tués, sept légèrement blessés. Les dégâts matériels sont peu importants. La pièce qui tirait a été immédiatement contre-battue.

ANGLAIS (Officiel)

Londres, 31 décembre. — Quartier général : Hier, au nord de Loos, l'ennemi a fait sauter 5 mines, occasionnant peu de pertes à nos hommes et peu de dégâts à nos tranchées. Ces explosions n'ont pas été suivies d'attaque ; les dégâts sont déjà réparés.

A Hulluch, Givenchy, Armentières et en d'autres endroits, activité réciproque d'artillerie.

Nos obusiers de gros calibre ont causé sur différents points de forts dégâts aux lignes ennemies.

Du rapport du général Townshend : Les Turcs ont vivement bombardé un poste sur la rive droite du Tigre, en face de Kut-el-Amara, au moyen de mitrailleuses placées sur deux hauteurs.

Rien à signaler sur le restant du front.

Nos pertes s'élèvent le même jour à 71 morts et 309 blessés.

Des renforts sont continuellement envoyés pour soutenir notre colonne.

RUSSE (Officiel)

Pétrograd, 1er janvier. — Au sud-est d'Olai, nous avons, pendant la nuit, jeté des grenades dans les tranchées ennemies.

Les attaquants sont rentrés au matin sans avoir de pertes.

Sur le front de Dunabourg, dans les secteurs voisins du chemin de fer vers Ponnswjes, il y a eu de petits combats.

Au sud jusqu'au Pripet, pas de changements.

Sur le front au sud de Pripet, il y a, en certains endroits, des combats opiniâtres.

ITALIEN (Officiel)

Rome, 31 décembre. — Sur tout le front, l'activité s'est limitée au feu réciproque d'artillerie, les deux adversaires essayant de détruire leurs ouvrages respectifs.

En certains endroits, entre autres dans la vallée de Daone, l'ennemi a jeté un grand nombre d'obus contenant des gaz asphyxiants et lacrimogènes contre nos positions récemment conquises sur la rive gauche du Chiese, mais sans occasionner de dégâts.

Rome, 2 janvier. — La grande activité des deux artilleries a continué sur tout le front.

Dans la vallée de Lagarina, une reconnaissance hardie à la cabane du Zurez, au nord du Casina, nous a permis de faire quelques prisonniers.

L'ennemi a attaqué nos positions sur le Corna Calda, au sud de Rovereto, mais il a été repoussé.

NOS DEPECHES

ECHANGE DE PRISONNIERS

Les journaux anglais annoncent que l'Allemagne et la Russie seraient d'accord pour échanger tous les officiers et soldats grièvement blessés et définitivement inaptes au service militaire. Pour être susceptibles d'échange, ces militaires doivent également être incapables de servir dans les bureaux de la guerre et de donner l'instruction des recrues.

LA TERRE TREMBLE

Le 30 décembre, à minuit, deux violentes secousses sismiques ont été ressenties dans le nord de la Styrie.

LES CONSULS A SALONIQUE

Des nouvelles de Constantinople aux journaux allemands annoncent que les consuls arrêtés à Salonique ont été transportés à Malte. Ils ont pu détruire leurs archives avant de partir.

La Porte a protesté contre ces arrestations par l'entremise de la légation américaine.

LES FINANCES CHINOISES

Les banquiers européens établis à Pékin déclarent que Yuan-Shi-Kai dispose de ressources suffisantes, étant donné qu'en ces derniers temps le gouvernement a retenu tout l'argent comptant et a même renouvelé des traites à court terme. Le trésor de guerre contiendrait 30 millions de dollars, somme qui suffirait pour un temps assez long.

ALLEMAGNE ET NORVEGE

Le Département allemand des affaires étrangères a fait connaître au ministre de Norvège à Berlin qu'une enquête avait été instituée relativement à l'affaire du bateau norvégien « Salerno », coulé le 10 octobre. Des déclarations recueillies jusqu'à présent, il n'appert pas que le bateau en question ait été coulé par un sous-marin allemand.

UN NEVEU DE YOUAN-CHI-KAI ASSASSINÉ

Une agence télégraphique anglaise annonce qu'un neveu de Youan-Chi-Kaï, qui était arrivé à San Francisco, chargé d'une mission secrète, y a été assassiné dans le quartier chinois. Les détails manquent.

LES FONDS PUBLICS AMERICAINS

D'après le « Times », les vendeurs de fonds publics américains en Angleterre toucheront du gouvernement anglais, en contre-valeur, non seulement des Bons du Trésor 5 p. c., mais également de l'argent comptant s'ils le désirent.

LE GENERAL SERRET GRIEVEMENT BLESSÉ

Le « Temps » apprend que le général de division Serret, ancien attaché militaire français à Berlin, a été grièvement blessé au cours des derniers combats sur l'Hartmannsweilerkopf ; on a dû l'amputer d'une jambe.

EN BULGARIE

La Sobranjé a approuvé le projet de loi relatif à un nouvel emprunt de guerre de 1,2 milliard.

LA SITUATION POLITIQUE EN ANGLETERRE

Sir John Simon, ministre de l'intérieur, n'ayant pas assisté à la séance du Conseil des ministres le 31 décembre ni à la précédente, ce fait est vivement commenté. Les journaux anglais disent qu'il a offert sa démission parce qu'il est adversaire du service obligatoire pour les hommes non mariés. La presse dit que MM. Mac Kenna et Runciman ont assisté aux deux séances du Conseil et ont donné l'impression qu'ils étaient adversaires du service obligatoire.

L'EXPLOSION DU « NATAL »

L'amirauté anglaise publie les noms de 14 officiers et 373 hommes qui ont péri dans l'explosion du croiseur « Natal ».

LA DEMOLITION D'YPRES

On mande du Havre que le conseil de guerre tenu à Paris a décidé de démolir la ville d'Ypres pour des raisons stratégiques, et d'utiliser ce secteur du front de telle façon que ses défenseurs soient mieux protégés contre le feu allemand qu'ils ne l'ont été jusqu'ici. Ce qui reste encore de trésors d'art à Ypres serait expédié au Petit-Palais, à Paris. La position sera occupée par des Belges et des Anglais.

L'AMBASSADE ESPAGNOLE AUPRES DU SAINT-SIEGE

L'« Italia » apprend de Madrid que la démission de l'ambassadeur espagnol auprès du Saint-Siège, M. Vinaza, a été acceptée. Il sera remplacé par M. Calbotou.

LES VIEUX CATHOLIQUES ANGLAIS

D'après une dépêche de Londres aux journaux suisses, l'archevêque Mathew, le chef des vieux catholiques, et, cinq de ses évêques viennent d'annoncer leur soumission absolue au pape.

ENCORE DES ARRESTATIONS A SALONIQUE

On mande de Salonique que le directeur de l'école allemande et le rédacteur en chef du journal « Nouveau Siècle », qui, bien que publié en français, n'est pas favorable à l'Entente, ont également été arrêtés. Le préfet de Salonique devance les instructions de son gouvernement, en protestant auprès de l'autorité militaire française contre l'arrestation des consuls. Le consul des Etats-Unis a pris la protection des sujets austro-hongrois résidant à Salonique.

REPRESAILLES BULGARES CONTRE L'ARRESTATION DES CONSULS A SALONIQUE.

De Sofia :

En guise de représailles pour l'arrestation du consul bulgare et des employés du consulat à Salonique, le gouvernement bulgare vient de faire arrêter le vice-consul de France, qui était resté à Sofia pour aider le ministre de Hollande dans la défense des intérêts français, à Sofia. Le vice-consul a été provisoirement logé dans une chambre de l'hôtel d'Angleterre. Le vice-consul anglais, en apprenant cette arrestation, s'est réfugié dans une chambre du chargé d'affaires américain, qui s'est chargé des intérêts anglais. Cette chambre se trouve dans l'Hôtel de Bulgarie. Le vice-consul y est encore.

RETOUR DE GENERAL DE CASTELNAU

Le général de Castelnau, revenant de Grèce et d'Italie, est rentré à Paris la veille de l'an.

LE SORT DE L'« ECUADOR »

L'agence Reuter annonce que le vapeur hollandais « Ecuador » qui, d'après les premiers rapports, aurait touché une mine, et d'après d'autres bruits aurait sombré, est ancré devant Southend ; le navire a de fortes avaries.

EN MER

Londres, 2 janvier. (Reuter.) — Le paquebot « Persia » de la Peninsular and Oriental Line a été torpillé le 30 décembre près de l'île de Crète. La plupart des 230 passagers et des hommes du nombreux équipage ont péri. 4 canots seulement ont pu quitter le vapeur ; leurs occupants ont été amenés à Alexandrie. Le « Persia » jaugeait 7,951 tonnes.

Londres, 2 janvier. — Le Lloyds mande : Le vapeur britannique « Abelia » a été coulé.

Importance de l'alimentation végétarienne

La nourriture que l'homme prend quotidiennement doit lui servir de combustible pour le travail interne et externe qu'il doit fournir. L'homme consomme journellement 2,500 à 3,000 calories, une calorie considérée comme la quantité de chaleur nécessaire pour élever d'un degré la température d'un kilogramme d'eau. Autrement, la nourriture sert à la régénération. Au contraire de la machine, l'homme peut réparer lui-même sa déperdition de calorique. Ordinairement, on admet que l'homme consomme journellement de 80 à 90 grammes d'albumine, 60 grammes de graisse, 350 grammes d'hydrate de carbone et 3 litres d'eau. Maints physiologues croient que 60 grammes d'albumine suffisent ; mais d'après les statistiques on constate que chaque individu a besoin de 88 grammes d'albumine, dont 40 grammes d'albumine végétale. Des 60 grammes de graisse que nous consommons, d'après les statistiques, il n'y a que 12 grammes ou 1,5 de graisse végétale. Sur la moyenne de 2,500 calories, 72 p. c. proviennent du règne végétal ; chez les Italiens on compte un chiffre rond de 90 p. c.

Toutes les substances nutritives végétales sont enfermées dans des cellules. Contrairement à la cellule animale, l'enveloppe de la cellule végétale est souvent très difficile à ouvrir. Notre mâchoire ne suffit pas pour déchirer les tissus cellulaires, c'est pourquoi il est nécessaire d'employer des moyens techniques, par exemple la mouture, la cuisson, etc. Le plus rationnel serait de préparer toute alimentation végétarienne sous forme de purée ; cependant cette préparation uniforme pourrait diminuer l'appétit et la sécrétion nécessaire de sucs digestifs. Dans l'alimentation végétarienne, la partie indigeste des tissus cellulaires est parfois très considérable. Par la cuisson, nous cherchons à augmenter les éléments favorisant les ferments.

Passons donc en revue ce qui peut, parmi les plantes, servir à l'alimentation végétarienne. Les légumes verts contiennent relativement beaucoup de substances amylacées. Cependant, si nous voulions compenser notre quantité nécessaire d'albumine par des épinards qui en contiennent, étant frais 3.7 p. c., il nous faudrait en consommer 2.75 kilos, et pour l'hydrate de carbone nécessaire 7.50 kilos. Pour se nourrir, en quelque sorte, exclusivement d'épinards, l'homme devrait en manger tous les jours 5.5 kilos. Les légumes de la famille des crucifères sont, en général, très pauvres en substances nutritives. Les choux verts et les choux de Bruxelles ne contiennent environ que 6 p. c. d'albumine. Les asperges et les choux-fleurs sont les vrais légumes à noyaux de cellules. Dans une asperge de 20 centimètres il y a pas moins de 14 à 15 millions de cellules.

Les légumes et les fruits ont encore une importance toute particulière : ils contiennent une série de substances inorganiques appelées sels nutritifs. Les salsifis contiennent 12 1/2 p. c. d'amidon, 2 p. c. de sucre. Les betteraves sont surtout recommandables à cause de la grande quantité de sucre qu'elles renferment. Le sucre remplace la graisse. 10 grammes de graisse suffisent au Japonais parce qu'il consomme beaucoup d'aliments sucrés. Le Russe se contente de 26 grammes de graisse. La pomme de terre est aussi un aliment très important ; seulement, nous devrions procéder un peu plus économiquement en pelant ces tubercules. On perd, par l'épluchage, 2 millions de tonnes par an, c'est-à-dire la nourriture de 2 millions de personnes.

Les noix ne jouissent pas de la réputation qu'elles méritent. Un fruit de 2 1/2 pour cent grammes contient 2 grammes de graisse. 28 noix contiennent la graisse nécessaire au besoin journalier et la sixième partie de l'albumine requise.

Il faut donc que nous attachions plus d'importance au règne végétal qui contient tout ce qui est nécessaire à notre alimentation.

LE TEMPS QU'IL FAIT

Vade-Mecum du *Messager de Bruxelles*
(Observatoire privé du journal)

4e jour de l'année 1916, reste 362 jours
Soleil levé à 7 h. 56 m., couché à 16 h. 14 m.
Lune levée à 7 h. 28 m., couchée à 14 h. 39 m.
N. L. le 5 jan., P. Q. le 12 jan., P. L. le 20 jan., D. Q. le 26 jan.

Baromètre de la veille, à midi



Hauteur barométrique 769 m/m.
Température de la veille { maxima 12 centigrades / minima 4 centigrades
Prévision pour le lendemain : beau.
La fête du jour : Ste-Geneviève, Ste Angèle.
La fête du lendemain : St-Emilie, St Téléphore.

En janvier les jours croissent de 22 minutes le matin.

EN MARGE

ETRENNES

La trêve des confiseurs a pris fin ; le fatidique et fatigant jour de l'an est passé, les étrennes ont été distribuées et reçues ; les souhaits aussi, les remerciments idem et nous voilà enfin tranquilles pour douze mois.

Plus particulièrement tranquilles, cette année, puisque, par grâce spéciale et quaternale, février aura vingt-neuf jours cette année.

La corvée, la fastidieuse corvée, est accomplie. Nous ne devons plus rien à personne, si ce n'est à quelques propriétaires plus ou moins intéressants ; que bénis en soient les dieux.

Pour ma part, je suis doublement satisfait d'avoir réussi à doubler sans trop d'avaries le cap des étrennes.

Il est un âge, en effet, où l'on en distribue beaucoup plus qu'on n'en reçoit, et cette année en particulier le budget spécial attribué à ce chapitre se grossissait singulièrement d'une foule de centimes additionnels exigés par MM. les négociants de tous poils.

Dans la catégorie de ceux qui reçoivent des étrennes, je ne sais pas si l'on a eu beaucoup à se louer des événements qui rendent la vie si chère à ceux qui doivent la payer.

Nous n'avons guère vu en effet certaines corporations jadis privilégiées venir nous présenter leurs souhaits à domicile, et ce désintéressement est d'autant plus louable que dans ces corporations on escompte généralement la munificence des généreux donateurs. Cette munificence suppléant en partie à la maigreur squelettique des émoluments, qu'une administration parcimonieuse leur octroie sans générosité.

Il est même de tradition dans certains services de l'Etat d'accorder des gratifications au personnel, à l'occasion du jour de l'an.

Je sais bien que cette année ces gratifications ne pouvaient guère se prélever sur le boni des rentrées.

Le petit personnel aux finances, notamment celui des douaniers, si mal partagés en tous temps, a dû se consoler en attendant des jours meilleurs.

Par exemple il a pu se consoler en apprenant que certains fonctionnaires n'ont pas cru devoir abolir pour eux la tradition.

Ceux-là se sont votés des étrennes eux-mêmes, se disant sans doute qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

On m'a cité des noms et je vous prie de croire qu'ils sont méthodiquement couchés sur mon mémorandum.

V. G.

ECHOS ET NOUVELLES

Le repassage désinfecte-t-il ?

A l'institut pour les maladies infectieuses, on a récemment fait des expériences remarquables sur l'effet stérilisateur du repassage. Le « Prometheus » a rapporté que ces expériences ont démontré qu'à une certaine température différents bacilles étaient exterminés, d'autres, au contraire, notamment parmi les éléments sporulés par exemple, les spores charbonneuses conservaient toutes leur influence nocive, même lors du repassage à la plus haute température possible. En pratique, la température pour le repassage est en général de 150°. A cette température, le succès à signaler est minime ou incertain. Le repassage des deux côtés paraît donner de meilleurs résultats que d'un seul côté. On ne peut nier une certaine efficacité stérilisante du repassage, mais on ne doit pas lui attribuer une trop grande valeur et négliger les autres moyens de désinfection qui ont déjà fait leurs preuves.

Mort du célèbre tragédien Salvini.

De Lugano : Le célèbre tragédien Tommaso Salvini vient de mourir à Florence, à l'âge de 87 ans. Il a beaucoup voyagé avec sa troupe dans toute l'Europe et les deux Amériques et y remporta des succès éclatants. Il a été sans conteste un des premiers artistes dramatiques de notre époque. Il excellait particulièrement dans les rôles de Macbeth, Hamlet, Othello, Roméo et Oreste.

Faits Divers

UN AVENTURIER. — Depuis quelque temps déjà, l'attention de la police est attirée sur les exploits d'un individu qui, se disant officier belge réformé, prétend avoir glorieusement participé à la défense de Liége. Ce faux militaire est en réalité un malfaiteur dangereux doublé d'un Tartufe de première force, qui exploite la crédulité et le patriotisme du public, extorquant par-ci par-là des sommes d'argent et se faisant même héberger dans des familles honorables.

Il se dit également ingénieur et chimiste. C'est un Protée insaisissable qui, sans prendre aucun déguisement extérieur, sait conduire à bonne fin les pires impostures. Chez cet étrange animal, les transformations successives sont purement morales. Elles lui suffisent d'ailleurs pour réussir des escroqueries, des abus de confiance, des entôlages, en y combinant toutefois l'élément équivoque, la menace implicite du chantage rendu facile par les circonstances spéciales que nous traversons.

Notons aussi qu'il fréquente régulièrement les offices religieux, où sa pitié et son air respectable édifient les gens dévots. Il fait étalage fort habilement de ses vertus, de ses grandes relations, de sa prétendue parenté avec des personnages distingués de la capitale. Enfin, il ne néglige rien pour entretenir dans l'esprit de ses victimes actuelles ou futures un tissu d'erreurs et d'illusions artificieuses, une confiance aveugle dont il abuse audacieusement, selon son caprice ou ses besoins.

Quand la coupe des mensonges et des filouteries déborde, il se hâte de disparaître le plus discrètement possible, pour transporter ailleurs le champ de ses opérations.

En attendant que la justice nous débarrasse de ce capitaine Zigomar, voici son signalement : de haute stature, cheveux grisonnants, calvitie assez prononcée, moustache forte et grise, yeux félins, soixante ans environ, vêtements noirs ; en rue, binocle d'or.

—×—

ON RECHERCHE un individu de 25 ans, grand, maigre, coiffé d'une casquette jockey grise, vêtu d'un pantalon noir ou très foncé et d'un veston gris, qui est recherché par la police pour avoir dérobé, le 30 décembre dernier, au préjudice de Mmes Derwerdurver sœurs, négociantes en lainages, 75, Chaussée de Haecht, un lot de laines noires.

—×—

AVAIT-IL FAIM? — On serait tenté de le croire, à en juger par le vol étrange dont il est l'auteur. Un garçon boulanger de la maison Van Parys, de la rue Herman, 57, avait abandonné momentanément sa charrette rue de la Poste pour servir un client lorsqu'un individu passant par là et trouvant le contenu de la voiture à son goût, emmena celle-ci; après avoir enlevé 42 pains, il abandonna le véhicule Avenue du Panthéon.

—×—

HONNETETE RELATIVE. — Une dame habitant Ixelles descendait hier soir du tram de la Porte de Namur et se rendait dans une des premières maisons de la Chaussée d'Ixelles. Pendant ce court laps de temps, elle perdit, chemin faisant, un bracelet en or genre gourmette avec diamants de grande valeur. Elle retourna immédiatement sur ses pas et apprit qu'une dame avait effectivement ramassé un bracelet au carrefour de la Chaussée d'Ixelles et s'en était emparé sous prétexte que c'était son bien.

La police, immédiatement informée, a ouvert une enquête.

—×—

ATTAQUES NOCTURNES. — Cette nuit, vers minuit, des individus ayant pris force petits et grands verres, voulurent mettre le café où ils s'étaient attablés en coupe réglée et se disposaient à détruire le matériel, lorsque la police d'Anderlecht intervint. Les pochards se rendirent sur le territoire de Saint-Gilles, mais là aussi la police veillait et bientôt les ivrognes furent conduits au commissariat, où procès-verbal fut dressé à leur charge.

—×—

VOL A LA TIRE. — Mme D. C..., demeurant rue d'Allemagne, à Anderlecht, s'est vue délestée de son portefeuille, renfermé dans son sac à main, dans une voiture du tram Luxembourg-Midi.

Elle a été moins heureuse qu'un négociant, M. E. P..., de Saint-Josse-ten-Noode, qui se sentant bousculé sur la plate-forme du tram 56, porta la main à sa poche. Son portefeuille allait presque tomber de celle-ci. **Un individu, convenablement mis,** sauta du tram en marche et se perdit dans une rue avoisinante.

—×—

PERDU. — Mme Deschamps, habitant 20, rue Faider, a perdu entre la Chaussée de Charleroi et la Chaussée d'Ixelles, deux obligations « Dernier Verviers », d'une valeur de 500 fr. chacune et un coupon des Aciéries d'Angleur de 12 fr. 50. La police a transmis les numéros à tous les agents de change et banques.

—×—

ENCORE UN VOL. — Un pauvre diable, le nommé G... J.-B., habitant rue du Compas, avait fait quelques économies. Un ignoble personnage s'est introduit dans sa chambre à coucher et les y a dérobées, après avoir fracturé une malle et détruit la tirelire, qui contenait 5 francs à peine.

—×—

CHIENS DRESSES. — M. Lasy Liévin, de la Chaussée de Mons, 1079, est un vrai amateur de lapins. Depuis quelque temps, il s'étonnait de voir disparaître les sujets du clapier. Montant la garde, décidé à défendre chèrement la peau de ses lapins, M. Lasy vit dans la nuit un chien de grande taille étrangler un des rongeurs et l'emporter. Suivi, on put constater qu'il appartenait à un marchand de volailles des environs.

Plainte a été déposée contre le dresseur et le dressé pour réparation de préjudice.

—×—

LES VOLS INFAMES. — Mme Verboren-Vandesavel, bouchère, établie à Etterbeek, Avenue d'Auderghem, 97, a été la victime le 1er janvier d'un vol dont les conséquences seront particulièrement douloureuses. S'étant rendue à l'église, elle avait enfoui dans une sacoche qu'elle portait à la main, tout l'argent nécessaire à son commerce, soit 1,500 francs environ. Ayant quitté sa chaise un instant, sur laquelle reposait la précieuse sacoche, elle s'aperçut que celle-ci avait disparu. Toutes les recherches furent vaines évidemment et voici cette pauvre femme, dont le mari est au front, réduite à tous les expédients.

On recherche l'auteur de ce vol infâme.

ÉTRANGER

UN MYSTERIEUX ACCIDENT AU HAVRE. — Samedi dernier, M. de Clerck, âgé de 26 ans, attaché au ministère des sciences et des arts de Belgique, docteur ès sciences, se trouvait dans les bureaux d'un hôtel, 58, rue Bazan, en compagnie d'un de ses camarades, François Caprase, âgé de quarante-cinq ans, adjudant de l'armée belge, attaché à la pyrotechnie.

M. de Clerck s'amusait, paraît-il, à faire fonctionner son revolver. Soudain une détonation retentit et M. Caprase, atteint à la tête par une balle, s'affaissa sans connaissance. Transporté à l'hôpital dans un état désepéré, le blessé y décédait ce matin. M. Gauthier, commissaire de police, a ouvert une enquête afin d'éclaircir les circonstances de cette affaire. M. de Clerck a été mis à la disposition du parquet.

La Vie en Province

LIEGE

(De notre correspondant particulier.)

Le jour de l'an 1916

Pan! pan! pan!... Six heures du matin et déjà quelqu'un frappe à ma porte.

« Une bonne année! » Le temps de passer une culotte et me voici à la fenêtre. Sur le pas de l'entrée, un jeune gosse bredouille des souhaits et me montre une hostie — « tote sort di bouheur, mossieur! ine bonne santé!... » Cela vaut bien un gros sous, n'est-ce pas? Je le lui jette comme une pitance canine et, tout à coup, le remords m'empoigne. Il me souhaite une bonne année ce gosse et lui peut-être...!

Mon imagination en mal de verve évoque un taudis, un grabat, une maratre, une sorcière d'Hoffmann, l'arrachant au sommeil pour le jeter dans la rue, sans pain, à peine vêtu.

« Va! gagne ta vie! La phrase du petit Chose.

Vais-je pleurer? Voici qu'un vague rayon de soleil dore le chambranle de ma fenêtre; « une bonne année! »... et c'est tout : l'astre disparait.

Une cloche tinte au clocher prochain, la rue s'anime. Quoi, des toilettes, des paquets? Pire que cela : des ivrognes. Le réveillon lâche ses bondées de fêtards au gré des caprices du premier matin. Des chiens ahuris les regardent passer; les roquets aboient et Bacchus titube, ronchonne.

— A bin aié valet! vo t'là gaié! ».

Dadite retrouve son épave conjugale. Les poings aux hanches, à la façon de Madame Angot, elle l'observe, le dévore des yeux. Lui bafouille, gigotte, s'excuse... Dame! cette pauvre Dadite a réveillonné à la tâche; les galettes s'empilent dans son huchet : elle s'en va les vendre.

— Bonjour facteur, n'avez-vous rien pour moi?

Comment le facteur?... Ah! par exemple.

Si « par exemple » que cela! Le brave homme, écrasé sous le faix d'un paquet de cartes de visites, s'amène vaguement en allongeant le pas comme un fantassin après une marche forcée. — 1916... des cartes de visite? Allez donc dire que c'est la guerre! Mais on a des devoirs et nos bons Liégeois sont forts pour « les devoirs». Ils s'y cramponnent comme à leurs traditions et, ma foi, c'en est une.

On écrit des cartes de visite comme on mange des « robettes », des « galets » et des « golzos », et vous savez si tout cela a du succès à Liége.

Mais voici la longue théorie des béquilles, des mutilés, des décavés :

— Ayez pitié d'un pauv' malheureux, s'il vous plait, mes « brâafs » messieurs et dames!

Exhibition de maigreurs, de plaies, de bosses; modulations étranges, crescendo, décrescendo, rizforzando! tout y est. Ici un ténor, là une basse, par ailleurs la voix grêle d'une pauvresse portant un gosse « à trappe » et traînant après elle force moutards.

Il manque quelque chose à la noce : les orgues de barbarie et les roulements de tambours qui, jadis, nous réveillaient allègrement forts de joie et d'espoir à la perspective de l'ère nouvelle...

Lise-Sam.

Appels correctionnels

Pour dire : « C'est moi!... » — La police de roulage? Quelle blague! C'est du moins ce que pensait le sieur T..., rentier, à Salm (Grand-Duché), qui, certain jour, lâchait son auto à fond de train sur la route d'Ouffet à Hamoir.

La gendarmerie fit son devoir et appréhenda ce foudre de vitesse. T... riposta grossièrement, invectiva les pandores et déclara qu'il « écrirait à M. le ministre de Broqueville ». Procès-verbal fut dressé à sa charge et T... s'entendit condamner par le tribunal correctionnel de Huy à 8 jours de prison et 25 francs d'amende.

Il interjeta appel. La Cour confirme l'amende et la porte à 50 francs. Toutefois elle infirme la peine d'emprisonnement et met des frais d'appel à charge de l'Etat.

A la correctionnelle

Les pillards. — Au début de la guerre, beaucoup d'habitants de la petite ville de Visé s'enfuirent à l'étranger, abandonnant leurs biens qui devinrent, par la suite, la proie des pillards. 32 personnes, la plupart des femmes, viennent de comparaître devant la 5e Chambre correctionnelle sous prévention d'avoir fouillé les ruines et les habitations désertées et de s'être emparées de divers objets. Les unes nient, d'autres déclarent avoir recueilli les objets pour les vendre à leurs propriétaires, d'autres enfin se déclarent innocentes. Le tribunal en condamne 26, les unes pour vol, d'autres pour recel, à 26 francs d'amende et 4 mois de prison.

Plaidaient : Me Colignon et Destexhe.

Faux et usage de faux. — Il y a quelque temps, arrivait à Liége une jeune paysanne, appelée V... Marie-Anne, journalière. Elle ne perdit pas son temps car elle devint bientôt la maîtresse d'un certain X..., marchand de bestiaux, qui fit croire à certaines personnes qu'il pouvait faire passer de la correspondance en Hollande. Il toucha de ce chef 15 francs par personne, et ce fut la fille V... qui délivra les reçus qu'elle signa d'un faux nom. Elle a prétendu qu'elle ne connaissait pas le nom de son amant et qu'il n'avait plus donné « signe de vie » depuis qu'il lui avait « ordonné » d'obéir. Le tribunal lui infilge trois mois de prison et 26 francs d'amende aveo sursis pour port de faux nom. A 19 ans!!

Amoureux des sécateurs? — Que penser de V... Jean-Joseph, garde au chemin de fer qui, en mars dernier, se présentait à Grivegnée, chez le sieur B..., auquel il emprunta le sécateur. Il en fit autant chez M..., à Forêt, puis chez H..., à Chaudfontaine, puis chez K..., à Bressoux. En y allant de ce train, il aurait pu faire le tour du monde n'était le temps qui, d'ailleurs, semblait déjà très long aux malheureux « empruntés ». Las d'attendre, ils se plaignirent. Le sécateuromane déclarait venir de la part d'un curé, fait suffisant pour convaincre ses victimes. Il s'en est tiré avec 4 peines de 15 jours de prison pour escroquerie et détournements, vu son état mental.

Toujours les accapareurs

Nos ménagères, une fois de plus, sont aux abois. Songez donc que le kilogramme de savon vert atteint actuellement le prix de trois francs.

Peut-on rêver comédie mieux comprise. MM. les accapareurs ont emmagasiné des quantités de marchandises dans de secrets entrepôts et ne consentent à les débiter que sous le couvert d'une pénurie qui va s'aggravant.

De fr. 1.80, le savon s'est vendu fr. 2.25, et dans ces derniers jours, on n'en cède plus moins de soixante sous.

Et ce petit trafic s'opère sous les regards protecteurs de l'autorité et de tous ceux qui ont pour mission de mettre un frein à la conscience par trop élastique des commerçants peu scrupuleux.

Mortel accident de tram à Voroux

Jeudi vers 5 heures du soir, l'abbé F. C..., ancien curé de Fexhe, a trouvé la mort dans des circonstances particulièrement tragiques. En revenant de Fooz, le vieux curé empruntait la ligne du vicinal « Tongres-Fexhe », quand au lieu dit « Manay », il entendit, trop tard, le sifflet d'alarme du vicinal et voulut gagner la grand'route, mais il glissa et fut tamponné par la locomotive.

Par la violence du choc, le pauvre abbé se fractura le crâne et se brisa bras et jambes.

Le conducteur fit stopper le tram, F. C... fut transporté râlant dans une des voitures et transporté ainsi à Fexhe, où il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

L'abbé F. C... était très connu en Hesbaye et estimé de tous ceux qui le connaissaient.

Au Trianon

Enfin « quéle totoye » a vu samedi soir les feux de la rampe. Cette revue nous était annoncée depuis quinze jours, et d'après les « entendu dire », elle devait être de nature à satisfaire les goûts des plus difficiles. Bien avant l'heure du lever de rideau, la foule se pressait aux guichets du coquet théâtre et a pris plaisir à entendre l'exquise revue locale de M. Georges Ista, avec adaptation musicale de M. Delhaes.

Cette revue a été conduite d'un bout à l'autre par M. Necker, qui sut jouer le rôle de compère avec talent et Mlle Verbrugge s'est acquittée de celui de commère avec succès. Le reste de l'interprétation fut excellent. Mme Grégoire fut au-dessus de tout éloge, de même que Mlle Mélie Demeuse; Mlle Claude Parker sut enlever avec brio les rôles qui lui étaient distribués; MM. Séghers et Brasseur ont connu les bravos pour la façon avec laquelle ils se sont acquittés de leur tâche et M. Harzé tira tout le parti possible des fonctions qui lui avaient été destinés.

M. Frégo de la Fiore, l'artiste « Je fais tout », a su charmer les spectateurs par ses multiples attractions, qui lui ont valu un immense succès.

L'orchestre, sous l'habile direction de M. Gaston Ruwet, fut à la hauteur de sa tâche.

Tout Liége passera certainement au théâtre Trianon pour applaudir cette revue, dont la mise en scène a été réalisée avec goût par M. Ch. Séghers.

Les vols

On a volé au préjudice de Mme veuve L... une pèlerine en laine crochetée d'une valeur de 10 francs, qui était pendue au porte-manteau dans une chambre au premier étage. On soupçonne deux gamins d'une quinzaine d'années, qui ont été vus aux abords de cette maison vendredi dernier, le jour du vol.

La police les recherche activement.

— Un inconnu a dérobé la nuit de vendredi à samedi, au préjudice de M. P..., négociant à Herstal, divers objets en étain et plusieurs statuettes en porcelaine, le tout d'une valeur de 40 francs environ.

La police a ouvert une enquête.

Pour les gens distraits

Liste des objets trouvés pendant le mois de décembre 1915, que les propriétaires intéressés pourront réclamer au commissariat en chef de l'Hôtel de Ville :

Une bourse en acier tressé ; une broche en or avec photographie de soldat belge ; un bracelet-gourmette en doublé : une broche en titre fix ; un chapelet; un cache-corset en coton blanc ; deux coupures de billet de banque ; une chaînette de cou avec breloques et médailles ; une écharpe de dame en loutre ; un filet à provisions ; une paire de gants pour homme ; un générateur à acétylène ; une montre en argent ; une petite pince nickelée (instrument de chirurgie) ; une pipe en bois ; deux pince-nez, monture acier ; dix-neuf parapluies ; vingt-deux porte-monnaie ; un portefeuille contenant un billet de 20 francs, trouvé dans un commissariat de police ; un tablier blanc neuf ; deux tours de cou en fourrure ; trois sacs à main ; un veston pour homme ; des clefs.

Pendant le mois de décembre 1915, 51 personnes ont été arrêtées pour circulation tardive.

DANS LE HAINAUT

(De notre correspondant particulier.)

Le crime de Masnuy-Saint-Jean en assises

Le jury hennuyer instruit en ce moment une affaire d'assassinat commise dans la nuit du 24 au 25 mars 1915 sur la personne d'un fermier de Masnuy-St-Jean, M. Jean-Baptiste Soudan, par le sieur Louis-Philippe Joly, âgé de 52 ans. Cette affaire comportera quatre audiences au moins avec 66 témoins à charge et 24 à décharge.

M. Englebienne occupe le siège du ministère public, tandis que Mes Masson, Servais et Wynants sont au banc de la défense.

La veuve Soudan, née Rosa Liébin, de Masnuy, se porte partie-civile par l'organe de Me Deloose, avoué, Maistrieau et Reumont, avocats.

L'accusé subit un interrogatoire qui dura deux heures. La défense est habile ; malheureusement, son casier judiciaire est bien noir!

Il s'agit en cette affaire d'un drame de braconnage.

Chronique des vols

A Marchiennes. — Un sieur Henri Aspeslach est soupçonné d'un vol de bois scié à la maiterie Parent. A l'arrivée de la police enquêteuse, le voleur s'est sauvé de chez lui, mais le produit du vol fut découvert.

— Aux écoles de la Docherie, on a volé du zinc aux toitures et des tuyaux en plomb.

A Forchies. — M. l'instituteur Alfred Paternotte a vu sa basse-cour enlevée.

A Couillet. — Ici, les voleurs enlèvent les couvercles d'égouts qu'ils revendent brisés aux fonderies.

A Gilly. — On vole de la verroterie chez Canuteur, des lapins chez Defranne et des lampes à arc à la pétrolifère Olex.

A Dampremy

Un spéculateur est saisi pour avoir dérobé 5,400 kilos de riz par des moyens illicites aux Comités de ravitaillement, dans le but de négocier à gros bénéfices.

Au Conseil communal de Gilly

Le Conseil réuni le 30 décembre a statué : a) Sur un service de patrouille à organiser la nuit dans la localité ; b) Sur sa participation financière dans la formation du capital de la Société de prêts fonciers établie à Charleroi ; c) Sur un emprunt à émettre ; d) Sur les taxes communales ; e) Sur les comptes et budgets de fabrique d'église, d'établissements scolaires et de bienfaisance.

ANVERS

(De notre correspondant particulier.)

L'affaire de la rue du Commerce

Verdict

Le tribunal a considéré les accusés comme coupables de simples coups et blessures.

La mère a été condamnée à 2 mois de prison et la fille à un 1 mois.

Mouvement du port

Arrivages du 30 décembre : 4 vapeurs, 1 bateau-moteur, 9 allèges. — Départs : 4 vapeurs, 3 bateaux-moteurs, 27 allèges.

Chronique Judiciaire

COUR D'APPEL DE BRUXELLES

Chambre des appels correctionnels

Affaire Wilmart et Rasquin

Audience du 3 janvier 1916

L'audience est ouverte à 9 h. 1/2.

M. l'expert-comptable Defacz est entendu. Il donne des renseignements sur les artifices de comptabilité employés par Rasquin pour masquer les opérations de Nestor Wilmart. Il signale que c'est Rasquin qui dressait le bilan. Il fournit des détails sur les irrégularités commises. Il indique qu'il y avait un système spécial de balances. Selon l'expert, il n'était pas possible de laisser perdurer longtemps la situation irrégulière résultant de l'émission des titres.

Rasquin, interrogé, déclare être d'accord avec l'expert-comptable, sauf sur certains points de peu d'importance.

M. l'expert-comptable continue son exposé et aborde la question des paiements qui auraient été effectués par Gand-Terneuzen pour le compte de Nestor Wilmart. Il indique qu'en deux ou trois ans une somme de 2 millions environ a été remise à Nestor Wilmart sans qu'on puisse retrouver la moindre trace de cette somme dans la comptabilité. L'expert dit que Gand-Terneuzen n'avait pas toujours sa comptabilité à jour. M. l'expert-comptable signale que Rasquin avait un petit carnet sur lequel il consignait certains détails qui devaient être dissimulés.

Nestor Wilmart intervient et rectifie des chiffres indiqués par l'expert-comptable. Il met l'expert Defacz au défi de faire la preuve de certaines affirmations produites par lui. Une longue discussion s'engage entre Nestor Wilmart et l'expert Defacz. Nestor s'exprime d'une voix claironnante et d'un ton énergique.

Me Sand intervient également dans la discussion.

M. l'avocat-général constate que les rapports des experts sont clairs et précis.

M. l'expert-comptable, poursuivant son exposé, signale la disparition d'une somme de 50,000 francs, versée, a-t-on dit, à la Banque de Bruxelles.

Me Sand dit qu'il est regrettable que les rapports mentionnent toujours l'existence d'un détournement de 50,000 francs, alors qu'à l'audience du tribunal correctionnel de Bruxelles Rasquin maintient que c'est lui qui a versé les 50,000 francs. Il s'explique sur des détails donnés par l'expert-comptable.

M. l'avocat-général demande si l'expert-comptable ne saurait donner quelques détails sur les bénéfices réalisés par Rasquin pendant les dix années qu'il est resté au service de Gand-Terneuzen.

M. l'expert-comptable répond qu'il ne peut rien préciser à cet égard, mais il pense que ces bénéfices peuvent être évalués à 125,000 francs environ. M. l'expert-comptable fournit des détails au sujet d'opérations d'escompte faites par Rasquin. Le taux a été de 4 1/2 p. c.

M. l'avocat-général. — Mais est-ce à l'année?

Me Sand constate que M. l'avocat-général interroge le témoin sur un rapport qu'il n'a pas fait.

M. l'expert-comptable Beckers est introduit.

Il donne des renseignements très détaillés sur la situation financière de Gand-Terneuzen avant l'entrée de Nestor Wilmart. Il en résulte que pour assurer l'exploitation régulière de Gand-Terneuzen, il eût fallu un capital plus élevé que celui dont elle disposait. Il expose dans quelles conditions les émissions eurent lieu. Il rappelle que le père de Nestor Wilmart fut président du conseil d'administration de Gand-Terneuzen et qu'il s'occupa activement des affaires de la société.

Nestor Wilmart interrompt pour rectifier des chiffres.

Me Sand intervenant, signale que le témoin donne toujours des chiffres et des dates défavorables à Nestor Wilmart.

M. l'expert-comptable continue son exposé. Il aborde la question de la situation de la société de Gand-Terneuzen depuis 1912, c'est-à-dire après le départ de Nestor Wilmart.

M. l'expert-comptable reprend son exposé et signale que la situation de la société de Gand-Terneuzen s'est améliorée depuis le départ de Nestor Wilmart. M. l'expert-comptable entre dans de longs détails pour le démontrer.

M. l'expert-comptable est fréquemment interrompu par Mes Morichar et Sand.

Colloque entre M. l'avocat-général et Me Sand, qui constate la violence du langage du ministère public.

Me Sand signale des irrégularités commises par le témoin dans l'exécution de son travail. A une question posée par Me Sand, le témoin répond qu'il ne comprend pas la question. Une longue discussion s'engage entre le témoin et Me Sand.

M. l'expert-comptable reprend son exposé. Une déclaration produite par le témoin amène une protestation de Nestor.

M. l'avocat-général et Nestor ont des velléités de se prendre par les cheveux.

M. l'expert-comptable semble n'être pas à la fête. Me Sand le tient sur la sellette.

M. l'expert-comptable continue son exposé et énumère toute une série de détournements relevés contre Nestor.

Nouveau colloque entre M. l'avocat-général et Me Sand.

Le témoin continue et est fréquemment interrompu par les avocats de la défense.

Rasquin, sur interpellation de M. le Président, fournit quelques détails sur certaines opérations.

Le témoin continue et les déclarations qu'il fait lui amènent un démenti de Me Sand.

Le témoin aborde la question du compte personnel de Nestor Wilmart et fournit de longs détails à cet égard.

Le témoin rappelle qu'il y a eu pour 3,700,000 francs de détournements commis par Nestor Wilmart et indique d'autres agissements pratiqués par ce dernier.

Nestor Wilmart prétend que le raisonnement de l'expert-comptable pèche par la base. Il entre dans de longues explications pour le démontrer. Nestor Wilmart dit qu'actuellement encore la perte de Gand-Terneuzen serait de 50,000 francs l'an. Nestor s'exprime avec volubilité. Il regrette l'absence de l'expert-comptable. Il a fait le travail et il eût pu répondre. Nestor affirme que ce qu'il a fait était dans l'intérêt de Gand-Terneuzen.

Me Sand a un nouveau colloque avec le témoin, qui prétend qu'une affirmation produite par Me Sand serait inexacte. Le témoin défie Me Sand de prouver par la production du rapport ce qu'il a avancé.

Me Sand, en réponse à ce défi, signale à la Cour les numéros des pages du rapport où se trouvent renseignées les indications fournies par lui et démenties à tort par l'expert-comptable. Me Sand constate qu'il a donc dit la vérité.

M. l'expert-comptable maintient les affirmations produites par lui.

Un colloque se produit à nouveau entre le témoin et Wilmart, qui prétend qu'à partir de 1913, il était créancier de Gand-Terneuzen pour environ 6,000,000 de fr.; c'est donc une folie, dit-il, de prétendre qu'il y aurait eu détournement. Vit-on jamais un créancier commettre des détournements au préjudice de son débiteur?

Le témoin reprend son exposé.

Colloque entre M. l'avocat-général et Me Morichar.

Le témoin continue.

Nestor Wilmart interrompt et entend rectifier des chiffres qu'il indique. Nestor Wilmart montre qu'il a une connaissance parfaite de son dossier et c'est peut-être avec raison que s'adressant à l'expert Beckers, il lui dit qu'il a mieux étudié l'affaire. N'est-ce pas sa cause? Nestor Wilmart s'explique sur le nombre de reports qu'on lui reproche. Il prétend justifier qu'il a été question de la reprise de Gand-Terneuzen par l'Etat. Il reconnaît cependant qu'il n'y eut pas de pourparlers entamés. Il rappelle l'histoire de la majoration fictive des appointements des agents de Gand-Terneuzen. Nestor Wilmart s'anime et c'est avec chaleur qu'il s'exprime.

Interruption de M. l'avocat-général.

M. l'avocat-général, s'adressant à Wilmart : J'ai infiniment plus d'estime pour vous que pour Rasquin.

Nestor s'incline.

L'audience est levée à midi et la continuation de l'affaire renvoyée à 2 h.

ARGUS.

AU THEATRE

VIEUX-BRUXELLES: *Les Hirondelles.*

On se rappelle encore le gros succès que la charmante opérette d'Hirchman remporta voici quelques années sur la scène du théâtre des Galeries, temple de ce temps-là de l'opérette. La pièce tint l'affiche des semaines nombreuses et le public ne se lassa pas de retourner l'applaudir. Je crois bien qu'il en sera de même cette fois encore au Vieux-Bruxelles, où la direction n'a rien négligé pour donner à l'œuvre un cadre et une interprétation dignes d'elle. L'orchestre, sous la direction du maëstro Frémaux, détailla la jolie partition avec une homogénéité de son, un souci des nuances auquel on nous a peu habitués de ces temps-ci. Quant à l'interprétation, elle est en tous points excellente. La palme revient bien sûr à Mlle Meg de Cock, chanteuse aimable et comédienne spirituelle, à M. Loriaux, chanteur au joli galoubet, au ténorino Rubeau, à Gaston Dupuis, toujours impeccable, à M. Roels, à tant d'autres encore.

« Les Hirondelles » porteront bonheur au Vieux-Bruxelles où elles ont émigré.

Charles Desbonnets.

Mercuriale des marchés

Le gibier se fait rare, surtout celui du pays. La Hollande ne nous expédie que très difficilement à cause de la longue durée du transport et des frais élevés du change de l'argent. La grosse volaille a diminué de prix; par contre, les poulets et poules sont fortement en hausse. Grand nombre de ménagères venues aux Halles s'en sont retournées, le filet vide.

A partir du 15 janvier, la vente du chevreuil, de la chevrette et de la grosse grive sera interdite. Le 25 ce sera au tour du lièvre.

On a coté : Lièvre, 9 à 12 francs pièce ; lapin sauvage, 3.00 à 3.50 ; coq faisan, 7.50 à 8.50 ; bécassine, 3.00 à 3.25 ; bécasse, 7.50 à 9.50 ; pluvier, 1.25 à 1.50 ; canard sauvage, 4.00 à 5.00 ; filet, 2.50 à 3.25 ; sarcelle, 1.75 à 2.25 ; dinde, 10.50 à 20.00 ; dindon, 18.00 à 24.00 ; poulet de Bruxelles (gros), 12.00 ; id. moyen, 6.25 à 7.50 ; poulet de grain, 3.25 à 5.50 ; poule grosse, 6.75 à 7.50 ; poule moyenne, 3.25 à 3.75 ; pigeon jeune, 1.50 à 1.85 ; pigeon vieux, 0.90 à 1.10 ; canard, 7.50 à 9.00 ; oie, 17.00 à 25.00 ; lapin domestique, 2.60 le kilo.

Les prîneurs sont fort demandées, ainsi que les beaux fruits. Voici les prix obtenus : Pommes belle-fleur, 0.16 à 0.25 le kilo ; reinette, 0.30 à 0.45 ; court-pendues, 0.23 à 0.40 ; poires beurrés d'Hardenpont, 0.80 à 1.90 ; Catillac à cuire, 0.15 à 0.20 ; marrons, 1.00 à 1.60 ; raisins Black, 1.30 à 1.80 ; Colman, 0.80 à 1.60

Au carreau de la viande, beaucoup de demandes. Marchandise assez rare.

On a coté : Aloyau entier, 2.90 à 3.40 le kilo ; filet détaché, 4.00 à 5.00 ; grosse cuisse, 3.40 à 4.00 ; plate cuisse, 3.00 à 3.40 ; filet d'Anvers, 3.40 à 3.80 ; côte de bœuf, 3.00 à 3.60 ; jarret, 0.80 à 1.20 ; poitrine, 1.80 à 2.20 ; plate côte, 2.20 à 2.60 ; flanchet, 2.20 à 2.60.

Feuilleton du *Messager de Bruxelles* 75

L'ENFANT DU ONZIÈME

(IIe LIVRE)

Le Ménage Stromboli

Roman inédit de la grande guerre

PAR

HUBERT SCHAVYL

CHAPITRE XII

MONSIEUR LÈVY

— Tu penses. J'étais très intrigué et je me demandais la raison de ce rendez-vous. Dans les affaires, on est toujours un peu inquiet...

— Il n'y a pas que dans les affaires.

— Bref, Jacobson arrive et me dit qu'on est venu de la Chambre des notaires demander des renseignements sur moi, et que le consul a donné, avec notre adresse à La Haye, toutes les références qu'il possédait.

— On devrait toujours avoir deux domiciles.

— Et encore ça serait à peine suffisant. Enfin, j'étais prévenu et je me suis méfié. J'ai donc agi avec la plus grande correction et j'ai donné l'inventaire complet des meubles, immeubles et valeurs de la succession.

— Flûte!

— Il n'y avait pas moyen de faire autrement.

— Tu n'as rien pu étouffer?

— Rassure-toi. J'ai un peu embrouillé les choses, et quoi qu'il arrive, il y a déjà un petit boni de deux cent mille francs qui sont dans une banque d'Amsterdam. Le dépôt est fait au nom du père Ephraïm, qui est prévenu.

— Tu est sûr que papa ne le touchera pas en ton absence?

— Tu as de la méfiance. Mais mes précautions sont prises et il ne peut rien retirer sans que ma signature soit jointe à la sienne.

— Cela vaut mieux. Papa est l'honnêteté même, mais tu sais, quand il s'agit d'argent...

— Enfin, sauf ces deux cent mille francs, je rapporte, tiens, dans cette valise, les titres de propriété des immeubles, les valeurs et les reçus des banquiers hollandais chez qui j'ai remis en dépôt l'argent comptant touché.

— Est-ce qu'il n'aurait pas été plus simple de ne rien rapporter du tout...

— Eh là!

— Et de ne pas revenir.

— Evidemment, mais avec cette complication de renseignements, de l'adresse donnée, je risquais gros. La guerre ne durera pas toujours, et je pouvais être pincé, puisqu'on savait où me trouver, chez les vieux.

— C'est vrai.

— C'est pour cela qu'au lieu d'une très belle affaire, qui pouvait me rapporter le double, je serai sans doute obligé de me contenter d'un petit million.

— Ce n'est pas lourd! Enfin! Mais puisqu'un inventaire a été dressé, comment pourras-tu faire?

— Voilà : d'abord, j'avais pensé à me faire donner un reçu par Lecœur des sommes que je lui aurais réellement versées : il est facile d'arranger les choses de façon à échanger ce reçu contre un autre — calqué assez habilement pour que le faux soit impossible à prouver — mais c'est tout de même assez dangereux et j'ai renoncé à ce projet.

— Tu as bien fait... surtout si tu en as combiné un autre, meilleur.

— Tu vas en juger : je me suis arrangé pour que les dépôts que j'ai faits dans des banques d'Amsterdam ne puissent pas être retirés avant un laps de temps assez long, de façon à ne pas rapporter d'argent comptant. Je ne puis de ce chef encourir aucun reproche, car j'ai agi par prudence. Je ne pouvais voyager — en ce moment — avec des sommes considérables sur moi, et je puis toujours dire, c'est presque la vérité, que les banques où j'ai fait mes dépôts n'ont pas voulu les recevoir en comptes courants, et ne les ont acceptés qu'à remboursements espacés.

— Je comprends.

— Restent les valeurs et les immeubles.

— Continue.

— Pour les valeurs, j'ai remplacé sur l'inventaire de bonnes valeurs de tout repos par quelques paquets d'actions qui ne représentent pas grand'chose. J'aurai soin de faire signer les deux inventaires, qui se ressemblent presque, et je garderai le bon, sois tranquille; l'autre disparaîtra. De ce chef, je compte sur cinq cent mille francs environ. Restent les immeubles.

— Continue.

— Il faut que je pousse Lecœur à les vendre. Et ce ne sera peut-être pas trop difficile. En lui disant que la prudence commande de ne pas garder d'immeubles en ce moment, je serai dans le vrai, et je lui rendrai un véritable service en lui trouvant un acquéreur.

— Et cet acquéreur?

— C'est bibi. Sur l'inventaire, j'ai fait subir une dépréciation sensible à ces immeubles. A la Chambre des notaires, ils sont habitués à ces évaluations minorées, faites pour éviter des droits de succession trop élevés, et dame, à l'heure présente, mes évaluations étaient acceptables, car au fond personne ne sait ce qui va se passer. Je vais donc conseiller à Lecœur de vendre en lui donnant toutes sortes de bonnes raisons pour le décider. Comme il ne connaît pas les immeubles, il acceptera des prix au-dessous de ceux que j'ai indiqués, et je réaliserai ainsi un bénéfice égal à celui fait sur les valeurs.

— Et si les immeubles sont détruits?

— T'es bête! Et le terrain? Je n'en paierai même pas le quart de la valeur. Les moellons, ça viendra pardessus le marché, les terrains ne s'envoleront pas.

— Et si Lecœur se refusait à vendre?

— Pourquoi refuserait-il?

— Je ne sais pas, moi; une idée qu'il aurait.

— Je lui présenterai l'affaire de telle façon qu'il se laissera faire.

— Il faudrait qu'il fût forcé de vendre, cela vaudrait mieux.

— Evidemment. Mais comment arriver à ce résultat? Il n'a pas besoin d'argent.

— Il faudrait qu'il en ait besoin.

— Comment?

— J'ai une idée. Regarde ça.

— Mâtin. Les belles perles. Et c'est du vrai, mazette?

— Tu parles.

— C'est à toi?

— Pas encore. Ce collier est à moi, un peu comme est à toi le million que tu espères; mais il sera à moi, car j'aimerais mieux me couper la main que de le rendre. Ecoute à ton tour. Maintenant que tu m'as dit ce que tu avais fait pendant ton voyage, je vais te conter ce qui s'est passé ici pendant ton absence.

— J'écoute. As-tu des cigarettes?

— Tiens, les cibiches sont là sur la commode. Il y a des allumettes à côté.

— Aïe!

— Qu'est-ce que tu as?

— Quand je fais un mouvement un peu brusque, je ressens des douleurs... ma chute à bicyclette.

— Ah! oui. Eh bien, étends-toi sur mon lit et ne m'interromps pas.

— Aïe. Tu me paieras ça, canaille!

— Qu'est-ce que tu dis?

— Rien d'intéressant. Vas-y. Qu'est-ce qui s'est passé pendant mon absence?

— Voici. Le père d'Hector Bridois est mort.

— Ah! ah! bonne affaire; ma créance sur cet idiot sera payée plus vite.

(A suivre.)

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation strictement réservés.



L'Enfant trouvée

Et Jean Fabiac, se cramponnant à la jeune femme, criait :

— Vous ne ferez pas cela, mademoiselle ! Vous tuer en l'honneur d'un sale cabot qui vous a trahie, battue... C'est ridicule quand on a comme vous la jeunesse, la beauté, le talent...

Ce dernier mot avait un instant arrêté la fugitive dans sa course vers le fleuve.

— Oh ! ça, pour du talent... Mon Dieu, ce n'est pas que je veuille me vanter, surtout en cette minute suprême ; mais si, lors du dernier concours du Conservatoire, je n'avais pas été si bête, si je n'avais pas remis à sa place un vieux polisson qui...

Pauvre Fabiac ! Voilà : on a bûché toute la journée son examen des affaires étrangères, on quitte l'appartement où l'on habite avec sa vieille maman pour aller fumer, avant de dormir, une cigarette en flânant sur les quais, et l'on se trouve soudain mêlé à un drame... Une jeune personne passe, on la reconnait, on la salue : c'est Mlle Emma Desrombiers, une petite actrice à qui l'on a offert son bras dans une récente fête de charité où elle récitait des vers ; or, elle s'arrête net, avec une figure pour cinquième acte de tragédie... Et, v'lan ! tout de suite les confidences : elle avait pour ami un de ses camarades, Fontelan, des Fantaisies-Françaises, vous savez ? Oui ?... Eh bien, le monstre venait de la tromper, elle avait protesté, il l'avait jetée dans l'escalier... Vous comprenez bien qu'il ne restait plus à l'abandonnée qu'à se précipiter dans la Seine...

— Vous voyez, je n'ai même pas pris de chapeau. A quoi bon, puisque je vais me noyer tout de suite...

Jean se vit aussitôt obligé d'avoir recours à la force pour l'empêcher d'enjamber la balustrade d'un pont. Cris. Rassemblement. Une voix proclama :

— C'est encore un apache ; deux minutes de plus, et la pauvre môme vous prenait un de ces bouillons !...

Jean fut heureux qu'un agent, en s'emparant de lui, l'arrachât à la fureur de la foule, qui déjà poussait des cris de mort. Son véritable embarras commença un peu plus tard, quand un bon enfant de commissaire l'eut rendu à son destin avec des excuses pour lui et d'affectueuses gronderies pour sa compagne. Hélas ! Jean venait de se rappeler ou de remarquer que celle-ci était jolie ; en outre, elle ne parlait plus de mourir...

— Je vais vous demander l'hospitalité pour cette nuit, dit-elle. Vous êtes un galant homme et vous n'interpréterez pas ma requête défavorablement... Pensez donc, s'il me fallait revenir chez M. Fontelan, sans explication préalable !...

Le jeune homme se trouvait partagé en un naissant désir et un vif sentiment du devoir, renforcé par une naturelle timidité.

— Vous comptez donc le revoir ? interrogea-t-il, étonné, attristé peut-être.

D'ailleurs, il n'insista pas. Il venait de penser qu'il résidait au domicile maternel et que celui-ci lui interdisait d'offrir à Mlle Desrombiers une hospitalité dont elle lui aurait peut-être été à jamais reconnaissante. Mais, loin d'embarrasser Emma, cet empêchement lui suggéra aussitôt une idée.

— Vrai ? vous habitez avec votre mère ? Alors, il ne vous reste plus qu'à me reconduire chez la mienne.

Dans la voiture qui les emportait vers les hauteurs de Montmartre, Jean connut l'histoire de Mme Desrombiers, fille d'un très, très haut fonctionnaire, mariée par malheur à un vaurien qui l'avait laissée veuve de bonne heure, non sans la ruiner auparavant... « Une femme admirable, monsieur, une vraie grande dame, qui menait dans la retraite une existence pleine de noblesse et de dignité... »

— Comment me recevra-t-elle ? conclut Emma. Savez-vous ce que vous allez faire ? Vous passerez devant, vous m'annoncerez, vous arrangerez les choses... Quelle chance que vous vous prépariez à la diplomatie !

Flatté, Jean acquiesça, monta jusqu'au dernier étage d'une maison accrochée au flanc de la Butte, sonna et vit paraître une sorte de gnome barbu et malpropre, qui lui ferma sans mot dire la porte au nez après avoir écouté d'un air sinistre ses explications. Néanmoins, à l'abri du verrou de sûreté, le gnome ne craignit pas d'énoncer en termes violents son mépris pour certains gigolos, qui, le croyant absent, venaient impudemment réclamer à domicile Mme Desrombiers, sa garce de maîtresse...

Emma ne fit du reste aucune difficulté pour croire l'ambassadeur quand il lui annonça que Mme Desrombiers était en voyage. Et l'on se remit en quête d'une solution. Jean crut l'avoir trouvée en se souvenant que Stéphane Piéjaloux, un de ses amis, sociologue de son métier, habitait tout près de là. Son appartement était confortable, et sa maîtresse, une femme du monde, n'y sévissait que dans la journée... Piéjaloux dresserait un lit dans son cabinet de travail et Emma y attendrait en paix l'aurore. Or, il se trouva que la maîtresse du sociologue profitait chez celui-ci de la mort d'un sien cousin, à l'enterrement duquel elle avait délégué son époux ; elle possédait un caractère épouvantable ; le coup de sonnette tardif l'ayant effrayée, elle n'accusa Jean de rien moins que de servir à son amant d'entremetteur... Emma, traitée de fille de peu, manqua de s'évanouir. Et dans l'escalier, où Jean dut presque la porter, elle sanglotait sur un mode tragique :

— Ramenez-moi chez Fontelan ! Vous voyez, c'est mon destin... Il faut que je m'incline...

Jean pensait qu'on aurait pu transiger avec la fatalité en installant celle qui s'en proclamait la victime dans une chambre d'hôtel. Mais, trouvant sa protégée de plus en plus jolie, il n'en souffla mot ; dans le fond de son cœur, il redoutait un tête à tête qui lui fournirait l'occasion de se montrer entreprenant, et, d'autre part, il se connaissait assez pour pressentir qu'il serait peiné, le cas échéant, de n'attribuer son succès qu'à la détresse de la jeune femme... Aussi préféra-t-il héler un nouveau sapin sous prétexte d'aller rassurer sa mère ; cela lui permettrait de gagner du temps. Quand il redescendit, après avoir garni son portemonnaie et raconté à Mme Fabiac qu'il était moralement obligé de passer la nuit auprès d'un ami malade, il faisait grand jour.

Donc la fatalité était victorieuse, et il ne restait plus à Emma qu'à revenir chez Fontelan ! Mais, à mesure que Jean sentait le sommeil s'abattre sur lui, il était de moins en moins irrité par la perspective de reconduire sa compagne chez un amant indigne. Cependant, il était encore trop tôt pour donner suite à ce projet ; en attendant l'heure, on alla manger des œufs au jambon dans un restaurant, près des Halles.

— Et maintenant, dit Emma après s'être réconfortée, vous allez me laisser chez cette modiste, qui vient d'ouvrir, en face... Vous comprenez, je tiens à me présenter à M. Fontelan dans une tenue correcte, puisque j'exige qu'il me reçoive avec correction... Je veux des excuses : vous le lui direz... Il habite au 23, à deux pas... Je vous attends chez la modiste...

Si Jean accepta encore cette mission, c'est qu'il ne pensait plus, en vérité, qu'à regagner au plus vite son lit, après cette nuit dramatique. « S'il me reçoit mal, se dit-il, ma foi, je me défile ! » Mais M. Fontelan, des Fantaisies-Françaises, le reçut avec une exquise cordialité dans le cabinet de toilette où il promenait minutieusement un rasoir sur sa belle figure à la romaine... Quand il eut entendu le récit de Jean, sa cordialité fut soudain renforcée d'une émotion chaleureuse :

— Pauvre petite Emma ! Ah ! ne me croyez pas coupable... C'est une enfant qui se monte la tête pour des riens... Je l'adore ! La Providence vous a mis sur sa route... Jamais je n'oublierai votre généreuse sollicitude... Allez lui dire que je l'attends, que je l'aime, et venez ce soir, sans façon, dîner avec nous.

Comme Jean s'en voulait d'avoir éprouvé un peu plus tôt pour Emma des sentiments différents de ceux qui conviennent à un protecteur désintéressé ! Mais, en revanche, il pouvait à présent se vanter d'avoir arraché un être à la mort et raccommodé un gentil ménage. En renonçant sagement à une maîtresse problématique, il avait mérité deux amis reconnaissants et sûrs... Il se précipita, tout ragaillardi, chez la modiste, et, joyeusement, mit Emma au courant du succès de sa démarche.

— Oh ! merci, s'écria Mlle Desrombiers. Merci, car, au fond, voyez-vous, je l'aimais... Et il me semble que je l'aime plus encore à présent que j'ai voulu mourir pour lui... Et vous, quel bon ami vous êtes... Tenez, payez vite ce chapeau : M. Fontelan vous remboursera... Et à ce soir, sans faute... Et laissez-moi vous embrasser...

D'un cœur émerveillé, Jean reçut le baiser et tira trois louis de sa poche. Il rentra chez lui aussi dispos qu'après un bon sommeil, travailla, déjeuna d'excellent appétit, et, dans l'après-midi, ne put se tenir de révéler à sa mère le drame touchant dont il avait été en somme le « deus ex machina ».

— Oh ! oh ! fit la bonne dame, ravie ; alors, ce M. Fontelan nous donnera peut-être des cartes pour nous permettre de l'applaudir dans une de ses prochaines créations ?

— N'en doute pas, maman ! Si tu savais : un brave type !...

Au même moment, la femme de chambre apportait un bleu pour monsieur. Et Jean lut :

« Monsieur, j'ai le regret d'avoir à remettre au point l'expression d'une reconnaissance que je vous avais peut-être ce matin inconsidérément témoignée. Vous avez sauvé Mlle Desrombiers d'une mort où elle courait par amour pour moi : je n'en disconviens pas et vous en remercie de nouveau. Il n'en reste pas moins, je le sais maintenant, que j'ai par vous été traité en sa présence de « sale cabot » ; que vous avez tenté, pour la détourner de moi, de la conduire d'abord chez sa mère, personne inavouable et avec laquelle une femme qui partage ma vie ne saurait avoir aucun rapport ; qu'à la suite d'une nouvelle imprudence de vous, une grue de bas étage, chez un de vos amis, a gravement insulté Mlle Desrombiers ; que plus tard, enflammé pour celle-ci d'un amour soudain et coupable, vous avez voulu la griser dans un restaurant mal famé ; que vous avez enfin essayé de la séduire en lui offrant un chapeau dont elle n'avait nul besoin... Je ne ferai à aucun de nous trois, monsieur, l'insulte de vous rembourser le prix de ce chapeau ; cette affaire est déjà assez délicate, et je me refuse à la compliquer par une histoire d'argent, qui ne tournerait pas à votre avantage. Je n'ai pas besoin d'ajouter, n'est-ce pas, que vous voudrez bien, provisoirement au moins, tenir mon invitation de ce matin comme nulle et non avenue. J'ai l'honneur de vous saluer.

» Fontelan,
» des Fantaisies-Françaises. »

CHARLES DERENNES.

Revue de la Presse

CE N'EST PAS UN MURILLO

Nous avons dit dernièrement dans quelles circonstances le service de la Sûreté a découvert dans les bagages d'un Belge, M. Croey, qui s'apprêtait à gagner l'Amérique, un tableau que celui-ci attribuait à Murillo. L'œuvre représente une Vierge tenant un enfant sur ses genoux. La toile offre à l'œil des craquelures d'ancienneté, et le service anthropométrique s'est efforcé de l'identifier. Nous avons soumis à l'examen de trois experts réputés une photographie des plus précises, faite d'après un tableau par les services de l'identité judiciaire.

Il résulte de leur avis que ce tableau ne saurait être attribué au maître espagnol ; c'est une copie ancienne, et même une copie qui n'est pas très bonne.

— Les Murillo sont en baisse de prix, nous dit l'un des experts. Toutefois, si ce tableau était de Murillo, il vaudrait encore cent mille francs environ. Mais ce n'est qu'une imitation, un démarquage de la Vierge du Palais Corsini, à Rome.

Il nous a montré une reproduction de cette dernière œuvre, qui rappelle le tableau en question avec le génie du maître en plus.

INQUIETUDE ET AROMATISATION

On continue à beaucoup se préoccuper du préjudice que causent aux débitants d'alcool les mesures prises contre le fléau alcoolique. Hier, à l'Hôtel de Ville de Paris, un honorable conseiller municipal posait au préfet de police une question à ce sujet :

« Aux Halles, disait-il, le préfet de police a autorisé la vente de boissons alcoolisées aux heures prohibées dans d'autres quartiers. Les débitants des autres quartiers se plaignent. D'autre part, les gens achètent des flacons spéciaux pour pouvoir boire de l'alcool sans être obligés de le consommer dans les débits, et on peut acheter de l'alcool chez l'épicier à l'heure où il est défendu d'en acheter chez les marchands de vins. Les marchands de vins réclament. Comment peut-on calmer leur inquiétude ? »

Et ce compte-rendu nous fournit la réponse du préfet. Il explique « qu'en ce qui concerne les travailleurs des Halles, on a permis, dans le périmètre des Halles, d' « aromatiser » le café ; mais cette autorisation n'est pas écrite : c'est une simple tolérance, qu'on ne peut étendre à tout Paris. »

LA PAPERASSERIE

La paperasserie, dit le « XXe Siècle », est une merveilleuse institution que les pires adversités ne sauraient ébranler. Elle fleurit, s'éploie, s'épanouit en ces jours de guerre avec la magnifique impudeur qui lui assurait en temps de paix un empire incontesté.

Deux exemples, choisis dans le mille, feront bien saisir la manière. Supposez que l'on ait besoin de savoir si l'armée belge compte dans ses rangs un soldat du nom de Joseph Beulemans. Les hautes autorités militaires demandent aux diverses unités ce renseignement par la voie ordinaire. Que croyez-vous qu'il se passe ? Toutes et chacune des innombrables unités — compagnies, batteries et escadrons — est tenue de faire parvenir, par la voie hiérarchique — cette voie si simple et si commode ! — un rapport en bonne et due forme. Pour une unité qui renseigne utilement les hautes autorités militaires, il en est donc, mettons mille autres qui ont gaspillé temps, peine et papier, sans compter le temps et la peine qu'exige le dépouillement de ce formidable courrier par les hautes autorités militaires !

Et d'un. Voilà l'autre exemple. Le soldat Joseph Beulemans, à moins que ce ne soit un autre, brave enfant de Bruxelles, s'autorise, l'autre jour, entre chien et loup, d'imiter le geste du plus vieux bourgeois de notre capitale. Cela se passait dans la rue d'un village français proche du front et ce fait audacieux avait eu des témoins. « Horresco referens ! » Le soldat Joseph Beulemans eut beau plaider les circonstances les plus largement atténuantes, un tel méfait ne pouvait rester sans châtiment. La paperasserie flaira l'aubaine et s'en donna à cœur joie. Jusqu'à présent, le procès-verbal initial de la gendarmerie, constatant le délit, a été examiné par douze autorités civiles et militaires qui y ont ajouté leurs documents, visas, timbres et signatures. Parmi ces autorités, figurait un maire, voire un général belge.

ETAT-CIVIL

BRUXELLES

Déclarations du 31 décembre 1915 :

Naissances. — 2 garçons, 5 filles.

Décès. — Louise Schwarz, 61 ans, épouse Zunz, rue de la Loi, 69 ; Olga Nils, 5 ans, domiciliée à Droogenbosch ; Françoise Joachim 72 ans, épouse Dewever, rue de Montserrat, 31 ; Isidore Delvynck, cordonnier, 58 ans, veuf Bral, rue des Brigittines, 27 ; Joseph Polspoel, imprimeur, 50 ans, époux Penville, impasse Vandeleer, 1 ; Henri Cock, camionneur, 22 ans, rue de l'Epargne, 18 ; Cyrille Waeyaert, tireur de vins, 54 ans, époux Capriaux, Boulevard du Jardin Botanique, 44 ; Benjamin Mertens, 1 an, Quai aux Barques, 8.

BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres, 19. — Spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. Tous les vendredis, nouveaux débuts. (8155)

Les Sports

CAUSERIE

Une modification survient au *Messager de Bruxelles* lequel, à partir de dimanche, paraîtra dominicalement sur huit pages. Nous pourrons ainsi annoncer toutes les manifestations sportives en une fois et leur accorder l'intérêt qu'elles méritent. En outre, la « Causerie hebdomadaire », au lieu de paraître le mardi matin, sera publiée également le dimanche.

* * *

Ce retard forcé tombe à merveille : l'absence complète de manifestations sportives intéressantes à Bruxelles pendant les fêtes du Nouvel-An me réduit, en fait de copie, à la portion congrue. Je pourrais évidemment tomber à plume que veux-tu sur cette bonne Union Belge des Sociétés de Football Association et lui reprocher amèrement de n'avoir mis sur pied aucun match de football, reprocher aux clubs de n'avoir fait que des tentatives trop timides pour prendre l'initiative d'une ou deux rencontres entre leurs bonnes équipes et terminer ainsi une « colonne » en regrettant cette « apathie » de nos sportsmen.

Je préfère m'abstenir de ce genre d'exercice qui n'aurait comme résultat effectif que de vider une notable partie de mon encrier. Pas plus qu'il est malaisé de faire entendre raison à un « comitard », il n'est pas facile de lui faire éprouver des regrets pour une maladresse quelconque. Le comitard, le nôtre surtout, a la tête tellement dure qu'un modeste journaliste sportif ne peut espérer y faire entrer une idée, celle-ci fut-elle bonne et intéressante !

Vous me direz, amis lecteurs, que, « pour une fois », je suis bien philosophe et que vous ne reconnaissez plus le combattif Victorien dans l'article ci-dessus ! Ma foi, deux bonnes journées passées au coin de mon feu, dans la douce quiétude du « farniente », dû, faut-il l'avouer, à ces braves gens de l'U. B. S. F. A., m'ont rendu l'âme tendre et compatissante !...

Je connais quelques « bonzes » qui voudraient voir perdurer cet état d'esprit ! Que les sportsmen se rassurent : je connais des gaillards qui ne perdront rien pour attendre !

VICTORIEN.

LE DIMANCHE SPORTIF

CROSS-COUNTRY

Les Grands Prix de l'A. B. A.

Nous avons publié les classements officiels des « Grands Prix » de l'Association Bruxelloise d'Athlétisme de cross-country. Les concurrents classés recevront leurs prix aujourd'hui mardi. La distribution se fera à 8 h. à la Brasserie du Lion Belge (chez Kammans, rue de la Tête d'Or). Dont avis aux intéressés !

Le « Premier Pas » (2e année)

Dimanche prochain, 9 janvier, à 10 h. du matin, l'Union Athlétique de Bruxelles fera disputer, sur 4 kilomètres, l'épreuve du « Premier Pas » (2e année), au bois de la Cambre, avec départ et arrivée en face de « Chez Oscar » et de « Mœder Lambic ».

L'épreuve du « Premier Pas » est ouverte aux jeunes gens nés dans les années 1898 à 1900, affiliés ou non à l'Association Bruxelloise d'Athlétisme, mais n'ayant pas remporté en cross-country ou en course sur route, scratch, au cours de l'année 1915, une première, seconde ou troisième place. Il est bien entendu que les organisateurs ne tiendront pas compte des résultats obtenus pendant la saison de piste, en 1915.

Il y aura cette année deux classements : le premier individuel et le second inter-clubs ou inter-cercles, par équipes de quatre coureurs. A titre d'encouragement, les premiers crossmen classés seront récompensés par des objets de sport.

Les engagements, fixés à fr. 0.25, sont reçus jusqu'au mardi 4 janvier, chez M. Coenen, 211, Chaussée de Tervueren. Ils devront renseigner les nom, prénoms, date de naissance, adresse et éventuellement le nom du groupement (club ou école).

Prière aux intéressés de se hâter : la clôture de la liste sera irrévocablement faite ce soir.

FOOTBALL

A ANVERS

Championnat de la Province d'Anvers

Saint-Ignace-Liersche S. K., 6-1 ; Berchem-Sport-Lyra S. T. V., 0-3.

Classement des clubs :

1. Antwerp F. C.	9	8	1	0	28	9	16
2. St-Ignace S. C.	10	5	3	2	25	16	12
3. Lyra S. T. V.	9	4	2	3	15	10	11
4. Racing Malines	8	4	2	2	13	6	10
5. Berchem Sport	9	3	4	2	12	18	6
6. Beerschot A. C.	7	2	3	2	7	12	6
7. F. C. Malines	8	1	5	2	11	26	4
8. Liersche S. K.	8	0	5	3	7	21	3

* * *

Saint-Ignace-Liersche S. K., 6-1.

La très faible équipe Lierroise connut une défaite de plus. La partie se déroula sous une pluie presque continuelle et fut gâtée par un vent violent. L'arbitre Van Leuven fut vraiment impeccable.

Lierre gagnant le toss, prend l'avantage du vent. A la septième minute, Tisson s'échappe, les backs de St-Ignace ratent et Tisson envoie dans les mains de Ceulemans qui, jouant avec la balle, voit octroyer le point à l'équipe adverse. Seulement, à la quarantième minute, les « rouge et vert » égalisent : le keeper Van der Roye se trouvant à genoux, est chargé, parce qu'il tient la balle trop longtemps ; l'arbitre donne coup franc à un mètre du but : Bergé le convertit en point. Plus de changement jusqu'au repos.

De suite après la reprise, St-Ignace domine visiblement et obtient trois corners. A la dix-huitième minute, Thys fait un essai et De Pauw se trouvant en défaut, le deuxième point est marqué. Dix minutes plus tard, Van den Roye fait plus que trois pas avec le cuir : le free-kick shoté par Nys donne le troisième pour St-Ignace ; c'est le même joueur qui y ajoute bientôt un quatrième. Une faute commise par un back Lierrois, amène un penalty ; Thys l'envoie, mais le keeper se met contre le poteau et refuse donc d'arrêter la balle ; l'arbitre fait recommencer et Van den Roye renouvelle son geste. Cette fois l'arbitre accorde le point. Cinq minutes avant la fin, Bonné est mis hors jeu par Van Leuvent. Thys fait un sixième et dernier point une minute après.

Division II. — Beerschot-Tubantia, 3-0.

L'entrainement à Bruxelles

A SCHAERBEEK

Les matches officiels du championnat étant interrompus, les actifs dirigeants du C. S. Schaerbeek et de l'Excelsior en ont profité pour faire jouer une partie d'entrainement aux joueurs qui composent habituellement l'équipe mixte de ces deux clubs. Cette partie a eu lieu dimanche après-midi au terrain du Parc Josaphat ; elle avait attiré, malgré le mauvais temps, plus de 200 spectateurs.

Le jeu fut intéressant à suivre, surtout au premier time, les joueurs soignèrent leurs passes et l'on put constater chez eux un vrai souci à améliorer et à parfaire leur forme ; c'était pourtant difficile sur le terrain tout à fait détrempé et par la pluie battante.

Schaerbeek marqua trois goals avant le repos par l'intermédiaire de Mathien, Vrébos et Depyper ; pendant le second time Excelsior fit un très beau goal par l'entremise de Vandevondel, toutefois avant la fin Mathen ajoutait un quatrième point à l'actif de Schaerbeek.

* * *

L'équipe III du C. S. Schaerbeek a battu le F. C. Laeken II par 4 goals à 2.

A l'Union St-Gilloise

L'équipe première de l'Union Saint-Gilloise a joué dimanche une partie d'entrainement avec le team second du club Saint-Gillois. Près de 500 spectateurs entouraient les barrières du ground et sont restés jusqu'au coup de sifflet final. L'équipe I a gagné par 8 goals à 2. Deux équipiers habituels manquaient seulement dans le team vainqueur : Leroy et Adelson. A signaler que « Lomme Thys » joua back dans cette équipe et qu'il tint fort bien sa place.

Au Racing C. B.

L'équipe I du Racing a battu les « adhérents » par 2 goals à 0. Les vaincus ont fort bien résisté ; il y a parmi ces joueurs quelques hommes d'avenir. La partie fut gâtée par une pluie continuelle qui transforma le terrain en un vaste bourbier.

* * *

L'équipe II du Racing a battu l'Etoile Ixelloise par 7 goals à 1.

Au Daring C. S.

Le team second du club jettois a battu le Brussels F. C. par 4 goals à 1.

THE AMERICAN TEN PINNET
BOWLING
A L'ELITE (Porte de Namur) (2433)
Prochainement matches par équipes tous les mardis

Chronique Financière

Bourse officieuse de Bruxelles

Réunion assez nombreuse pour la première séance de la semaine. Les transactions ne sont cependant pas en rapport avec le nombre des intermédiaires présents.

On était plus ou moins curieux de voir comment la Tanganyika, dont la hausse trop rapide avait attiré quelques murmures de la part des professionnels entendus, allait se comporter. Elle a, comme il fallait s'y attendre tout simplement, lâché pied et n'arrive qu'à inscrire le cours de 65 après 68 vendredi. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

L'Union Minière, de son côté, est ferme à 860, l'Argentine est demandée à 33 et la part Kasai gagne le cours de 51 et 52.

En dividende Simkat on cite le cours de 390. Les titres caoutchoutiers restent fermes ; ainsi, en Hévéa, on est à 105. L'ordinaire Katanga dépasse le cours de 1500.

Nos rentes et lots de villes ont leur petit courant d'affaires habituel et sans changement de cours digne d'intérêt.

Aux titres bancaires, nous relevons des demandes en Banque Nationale.

Les tramways ne sont guère mouvementés. La capital Barcelone se tient vers 212 1/2, la dividende Espagne ne bouge guère et la dividende Buenos-Ayres est stationnaire.

Aux sidérurgiques, il y a vendeur en Laminoirs de Baume vers 160 et acheteur en Métallurgique Russo-Belge vers 1400.

Les titres charbonniers sont toujours aussi recherchés. Il y a argent en La Louvière-Sars à 190, en Courcelles-Nord à 1425, en Maurage, en Strépy, etc.

D'autre part il y a, chose rare, vendeur en Fontaine-l'Evêque à 2700.

Les valeurs électriques restent calmes.

C. DEBEURS.

BOURSE DE LONDRES

31 décembre. — A la veille des congés, la bourse est calme, mais on est assez ferme.

Consolidés 58 1/2 ; Nouvel Emprunt de guerre 97 1/4 ; l'ancien 89 1/2.

Bonne tendance en fonds d'Etat ; l'Emprunt de guerre français fait 81 1/2.

Les chemins anglais sont en hausse et les rails américains mieux.

Le cuivre est à 86 1/4 livres ; Rio Tinto 56 5/8, et Anaconda 18 3/4.

L. DORMAN Agent de change 47, pl. Ste-Catherine
Négociation de valeurs
Envoi sur demande de la liste des offres et demandes de titres.
COUPONS. — AVANCES SUR TITRES
Placements de capitaux

COURRIER DES THEATRES

(Communiqués)

GAITE

Le succès de « La Femme X » grandit avec le nombre de représentations de cette pièce si émouvante et c'est chaque soir devant des salles superbes que triomphent Mme Rachel, si pathétique, M. L. Berryer, si humain et les autres artistes du théâtre. Jeudi, à 4 h., matinée de « La Femme X » et non à 3 h. 1/2, ainsi que le portent par erreur les affiches. Le soir, le spectacle commence à 9 h. précises.

Les Samedis de Madame, suspendus pendant les fêtes de Noël et de l'An, reprendront dès samedi prochain. MM. André Hass et J. Cinglant parleront du grand monde et de ses usages. Auditions par les meilleurs artistes de Bruxelles.

MOLIERE

La troupe du Molière se surpasse dans l'interprétation de « L'Hôtel du Libre-Echange », le joyeux vaudeville de G. Feydeau et M. Desvallières. Aussi Mmes Daveny, Montès, MM. Liesse, Ricard, obtiennent-ils tous les soirs un énorme succès. Rappelons que la location est ouverte tous les jours de 11 à 8 h. et que le spectacle du soir se termine assez tôt pour permettre de prendre les derniers trams dans toutes les directions.

Cycle Molière. — Jeudi 6 janvier, à 4 h., première matinée (abonnements série A), de « Le Misanthrope ».

FOLIES-BERGERE

D'aucuns allaient répétant comme une vérité première : l'opérette est morte ! Vraiment ? Alors, mettons qu'elle soit ressuscitée. « La Mascotte », reprise le 10 décembre aux Folies-Bergère, obtint un succès fou. Aujourd'hui, « La Fille de Madame Angot », opéra-comique des plus joyeux, fait chaque soir salle comble.

De tout quoi on paraît fondé à conclure que M. Polet fit bien de remonter l'opérette à Bruxelles ; d'autant que le spectacle est mis à la scène avec des éléments de tout premier plan.

SCALA

C'est un véritable triomphe qu'obtient à la Scala le nouveau spectacle de music-hall. Tous les « numéros » sont applaudis avec enthousiasme, et c'est justice, car il fallait l'expérience de MM. Van Hamme et Etienne, les avisés directeurs, pour réunir une pareille troupe à l'époque actuelle. Jeudi, matinée à 4 h. Samedi, 8 janvier, grande soirée de gala, donnée au bénéfice de la Fraternelle des soldats mutilés.

Rappelons que les représentations du soir se terminent de façon à permettre aux spectateurs de prendre les derniers trams.

Splendid - Restaurant - Attractions
Changement de Direction **AUX FOLIES** Grandes transformations
RUE DES CROISADES
(à côté Folies-Bergère)
ORCHESTRE TZIGANE
Danses — Chants
Tous les jours à partir de 8 h.
Distributions de surprises. (2622

PALAIS DE GLACE

« La Favorite », de Donizetti, dont la première aura lieu ce soir, sera interprétée par une troupe vraiment d'élite : M. Anseau, un ténor très en voix, M. de Lay, qui ne le cède en rien au premier, M. Chantraine, basse à la voix puissante, M. Dognies, de la Monnaie, Mmes Georgiane et De Brabander, que nous avons déjà applaudies si fréquemment. Un bon conseil : retenez vos places à l'avance.

En matinée, à 3 h. 1/2, quatrième Mardi Mondain. On donnera «La Vie de Bohême».

VIEUX-BRUXELLES

C'est devant des salles archi-combles qu'ont eu lieu les deux premières représentations des « Hirondelles ». A en juger par la location, les prochaines représentations se donneront à bureaux fermés, tant en matinée qu'en soirée. Rappelons que « Les Hirondelles » seront données en matinées avec la même interprétation les dimanches, lundis et jeudis.

WINTER-PALACE

Au Winter-Palace, tous les soirs, le chef-d'œuvre de Daudet, « L'Obstacle ». A chaque représentation, le troisième acte remporte un véritable triomphe, dont doivent prendre une large part les excellents interprètes de cette admirable pièce.

CONCERTS ARTISTIQUES
53, Galerie du Commerce (Pass. Hirsch)
9 h. Dim. et fêtes mat. à 4 h., soirée à 8 h. (2616)

Feuilleton du *Messager de Bruxelles* 40

Le Secret de l'Eventail

Grand Roman Dramatique Inédit

PAR

AXEL GHAIR

DEUXIEME PARTIE

LE COTTAGE MYSTERIEUX

III

Les indiscrétions du téléphone

— Comme tu peux le constater, fit M. Dages, ces indications officielles ont été complétées par une main officieuse qui entre chaque ligne et au crayon a ajouté les noms et adresses des appelants et des appelés.

C'est de la besogne convenablement mâchée ; il ne nous reste plus qu'à exécuter un petit travail de sélection.

— Ce qui ne sera pas très difficile, ce me semble.

— Voyons donc.

Tout d'abord, je crois que nous pouvons écarter cette communication, décidément trop matinale émanant d'un journal connu et qui vraisemblablement soigne la rubrique « Dernière heure » de son édition du matin.

— Le poste appelé ?

— Celui d'un certain M. D..., homme de lettres.

— Je le connais personnellement, c'est le journaliste qui écrase le plus de chiens et qui signale le plus de « drames au couteau » de toute l'agglomération bruxelloise.

Excellent garçon, d'ailleurs, dont les poches sont toujours bourrées de billets de faveur pour tous les théâtres.

— Ecarté.

— Mme Cyprienne Landvreswerk, poissonnière.

— Passons, c'est une commande de marée.

— Le major retraité Ventépluy.

— Qui a demandé ?

— L'Observatoire Royal d'Uccle.

— Ce doit être le Vieux-Major : passons.

— La cabine publique de la gare.

— L'appelé ?

— Le *Messager de Bruxelles* ; un correspondant de province sans doute qui signale à son journal une sensationnelle constatation sur l'état des récoltes dans la campagne malinoise.

— Nous vérifierons ; en principe il faut toujours se méfier des correspondants de province.

— Mme Laponte, avicultrice, a demandé les Halles Centrales.

— Passons, passons !

— Le café des Sept Colonnes à madame Tourine, rentière.

— Tenir en observation.

— Encore la cabine publique ; cette fois, demandant les Grandes Papeteries du Heisel.

— Facile à vérifier, je m'en charge.

— Une succursale Delhaize demandant les magasins centraux.

— Ce n'est pas encore cela.

— Le commissariat de police...

— Il n'y a pas de danger.

— Encore le café des Sept Colonnes.

— Demandant cette fois ?

— M. Durpont, agent de change.

— En note, l'agent de change, en note.

— L'hôtel de la Régence.

— Ah ! mais c'est là qu'était descendu le prétendu Bernard, n'est-ce pas, Jef ?

— Oui, mais je me suis informé ; il ne s'est pas servi de l'appareil, c'eût été du reste le comble de l'imprudence. La communication dont il s'agit est relative, si mes souvenirs sont exacts, à une demande de personnel ; c'est du moins ce qui a été répondu le lendemain à l'agent envoyé par M. Dages et que j'accompagnais dans son enquête.

— Parfaitement exact ; ce détail a été noté dans le rapport de l'agent.

— Passons donc ; voici encore un café, le Café des Sports et du Pesage.

— Connu ; résultat complet des courses ; bookmackers, vendeurs de tiquets et compagnie.

— En observation, par conséquent ?

— Et comment !

— Une communication de service.

— Ecartée.

— Enfin la dernière qui a été émise exactement à 9 h. 54 et comme l'auto se trouvait à 10 heures devant l'hôtel de la Régence, nous pouvons la négliger.

— Evidemment. Il nous reste donc à contrôler de plus près ?

— Le *Messager de Bruxelles*.

Je connais le chef de service du département « La Province », il me renseignera.

— La communication des Sept Colonnes à Mme Tourine.

Celle adressée aux Grandes Papeteries.

— Je m'en suis chargé.

L'agent de change Durport et enfin l'officine interlope autant que mutuelle.

— A qui téléphonait-on de ce nid de bookmackers ?

— A un certain M. E. Parvin.

— Nous verrons bien.

Aujourd'hui même, très certainement demain au plus tard, nous disposerons des renseignements sommaires qui nous permettront d'écarter une ou plusieurs de ces communications ; les agents de quartier nous seront à cet effet très utiles, car en général ils connaissent plus ou moins leurs administrés.

— Le cercle en sera d'autant plus resserré.

— C'est absolument nécessaire, car tu comprends parfaitement que nous ne pouvons, dans ce cas, agir au hasard ; les renseignements qui m'ont été fournis par l'administration téléphonique, sont de nature toute confidentielle et je dois même te dire que je ne les possède qu'à titre officieux. Songe donc au concert de protestations qui s'élèverait parmi ces abonnés s'ils pouvaient se douter un seul instant qu'on peut ainsi pénétrer le secret de leurs communications.

— Mais c'est dans un but d'utilité publique, de sécurité sociale, puisqu'il s'agit somme toute de mettre la main sur un bandit.

— Je te l'accorde, mon cher Max, mais le public est ainsi fait que tout en récriminant amèrement contre ce qu'il appelle volontiers l'impéritie de la police, il fait preuve de la plus complète inertie et du mauvais vouloir le plus absolu dès qu'il est question d'aider cette même police dans la tâche ingrate et délicate qui lui est dévolue.

— Et quand nous aurons trouvé le correspondant éventuel du pseudo Bernard, quelle conduite aurons-nous à tenir à son égard ?

— Tout d'abord éviter d'éveiller ses soupçons.

— Il faudra bien cependant trouver le moyen de pénétrer dans l'antre.

— Evidemment ; nous trouverons quelque prétexte pour cela.

— Ce sera mon affaire, patron, proposa Jef ; M. Dages, qui appartient à la police, peut être connu de ceux que nous voulons découvrir ; vous-même seriez certainement remarqué et il importe que vous ne vous engagiez pas ainsi, dès le début de l'affaire.

Plus vous vous tiendrez à l'écart, mieux cela vaudra.

— C'est aussi mon avis, appuya le vieux policier. L'ennemi possède sur nous ce grand avantage de ne pas être connu ; plus tard nous dévoilerons nos batteries, plus nous aurons de chances de vaincre.

— Soit ; je me rallie d'autant plus volontiers à cette tactique, dont je reconnais d'ailleurs la sagesse, que je vais avoir mon temps fort occupé par mon travail de laboratoire.

— Jusqu'à présent aucun indice ne te donne-t-il l'espoir de la réussite ?

— Aucun, mais n'oublie pas que le travail auquel je me suis livré jusqu'ici, la photographie des objets contenus dans le coffret d'ébène est purement un travail préparatoire. J'avance méthodiquement, ne négligeant aucune précaution ; c'est peut-être un peu lent,

TABLEAU DES VALEURS (*)

pour lesquelles nous avons des demandes d'achat ou de vente

VALEURS BELGES

Fonds d'Etat-Villes	Achet.	Vend.
Rente Belge 8 %	68 00	69 50
Bons du Trésor 4 % 1917	98 00	99 50
Annuités 8 %	73 00	74 50
Communal 8 %	73 00	. .
Communal 8 % 1861	112 50	. .
Communal 8 % 1868	91 00	. .
Communal 8 % 1868	73 00	74 00
Vicinaux 8 %	86 50	. .
Vicinaux 2 1/2 % 1885	79 00	80 50
Congo 4 % 1908	64 00	. .
Lots Anvers 1908	74 50	76 50
Lots Anvers 1887	64 00	65 00
Lots Bruxelles 1905	74 00	76 00
Lots Bruxelles 1902	59 00	. .
Lots Bruxelles-Maritime	59 00	61 00
Lots Gand 1906	. .	92 00
Bons Gand 4 %	91 50	. .
Lots Liége 1853	117 50	. .
Lots Liége 1860	59 00	61 50
Lots Liége 1897	60 00	61 50
Lots Liége 1905	57 00	59 00
Lots Ostende 1898	57 00	59 00
Lots Schaerbeek 1897	80 00	. .
Province de Namur 3 1/2 %		
Banques		
Banque Belge de Prêts Fonciers	1000 00	. .
Banque Belge 5 % ..... oblig.	430 00	445 00
Banque Bruxelles ..... act.	. .	850 00
Banque Coloniale ..... cap.	12 00	. .
Banque Liégeoise ..... oblig.	925 00	. .
Banque Nationale	. .	3200 00
Banque Outremer ..... cap.	. .	400 00
Banque Outremer ..... div.	. .	80 00
Cr. Fonc. Ext. Or. 4 1/2 % obl.	. .	340 00
Crédit Foncier Sud-Amér. 5 %	440 00	. .
Crédit Génér. Canada 4 1/2 %	370 00	385 00
Crédit Génér. Liégeois 4 % obl.	910 00	. .
Crédit Génér. Liégeois ..... act.	. .	460 00
Crédit National Industriel fond.	2900 00	. .
Génér. Belge-Argentine	. .	420 00
Société Générale ..... p. rés.	5100 00	. .
Caisse Propriétaires 4 1/2 % ...	. .	375 00
Caisse Propriétaires 4 %	. .	345 00
Hypoth. Belge-Américaine 4 %	395 00	. .
Chemins de fer et Tramways		
Aux. Chem. Brésil 4 1/2 % obl.	.	410 00
Aux. Chem. Brésil 4 % ..... obl.	. .	360 00
Chem. Fer Congo 2 série 4 1/2 %	. .	465 00
Grands Lacs ..... act.	205 00	245 00
Voies Ferrées ..... cap.	. .	330 00
Welkenraedt 8 %	325 00	. .
Tramways Anvers 4 % ..... obl.	435 00	. .
Tramways Anvers ..... cap.	122 50	. .
Tramwys Astrakhan 4 % ... obl.	. .	385 00
Tramw. Barcelonne ..... cap.	200 00	. .
Tramways Braila ..... ord.	. .	200 00
Tramways Bruxell. 4 % B. obl.	. .	460 00
Tramw. Buenos-Ayres, bons 6 %	490 00	. .
Tramw. Buenos-Ayres 4 % obl.	410 00	. .
Tramw. Buenos-Ayres ..... cap.	. .	102 50
Tramways Buenos-Ayres ... div.	. .	40 00
Tramways du Caire ..... jouiss.	. .	450 00
Tramways de Catane 4 1/2% obl.	. .	320 00
Tramways D.-Calais ..... cap.	. .	60 00
Tramways Economiques .... act.	440 00	490 00
Tramw. Electr. Espagne ... cap.	100 00	. .
Tramw. Electr. Espagne .... div.	40 00	. .
Tr. Electr. en Russie obl. 5 %	. .	450 00
Tramw. E.-O. Liége ..... act.	725 00	740 00
Industr. Electr. (Cie G.) ... cap.	. .	275 00
Tramw. Kazan 5 %	. .	270 00
Tramw. Liége-Seraing 4 % obl.	415 00	. .
Tramw. Lille 4 %	330 00	. .
Tramw. Livourne 4 %	390 00	415 00
Tramw. Mutuelle ..... obl. 4 %	410 00	. .
Tramways Kiew ..... div.	. .	30 00
Tramw. Odessa 4 1/2 % ..... obl.	. .	450 00
Tramw. Pays Charleroi, 4 % obl.	400 00	. .
Tramw. Railw. Electr. ..... div.	. .	625 00
Tramw. Reims ..... obl. 4 %	875 00	. .
Tramw. Rosario ..... cap.	. .	90 00
Tramw. Rosario ..... div.	25 00	. .
Tramw. Rotterdam ..... cap.	. .	85 00
Tramways Secondaires 4 % obl.	480 00	. .
Tramw. Secondaires ..... j. obl.	. .	475 00
Tramways Tiflis ..... cap.	245 00	. .
Tramways Turin 4 % ..... obl.	422 00	. .
Métallurgie		
Alliance (Forges) ..... act.	550 00	. .
Atel. de Thirlau ..... act.	275 00	. .
Atel. du Thiriau ..... obl.	395 00	. .
Aumetz-la-Paix, 4 1/2 %, obl.	. .	450 00
Aumetz-la-Paix 5 % ..... obl.	. .	465 00
Baume (Laminoir) ..... act.	155 00	. .
Baume (Laminoir) 4 % ... obl.	. .	480 00

	Achet.	Vend.
Charleroi Fabr. Fer ..... act.	1000 00	. .
Châtelineau (Usines) ..... cap.	. .	335 00
Châtelineau (Usines) ..... fond.	. .	305 00
Espérance-Longdoz 4 1/2 % obl.	420 00	. .
Espérance-Longdoz ..... act.	. .	340 00
Léonard Giot 4 1/2 % ..... obl.	. .	460 00
Marais (Lamin.) 4 1/2 % obl.	465 00	. .
Marais (Lamin.) ..... act.	490 00	. .
Métallurg. Estamp. Donetz priv.	220 00	. .
Métall. Hainaut 6 % ..... obl.	. .	450 00
Monceau-St-Fiacre 4 1/2 % obl.	. .	465 00
Ougrée-Marihaye ..... act.	875 00	. .
Providence Belge 4 % ..... obl.	440 00	. .
Providence Russe 5 %	. .	475 00
Providence Belge ..... act.	. .	2030 00
Providence Russe 5 % ..... obl.	. .	465 00
Sambre-et-Moselle ..... ord.	. .	215 00
Sambre-et-Moselle, ... g' 4 1/2	. .	435 00
Tambow ..... cap.	. .	130 00
Tambow ..... ord.	. .	30 00
Trust Métallurgique ..... cap.	. .	87 50
Charbonnages		
Ans Rocour 5 % ..... obl.	. .	475 00
Abhooz ..... act.	450 00	. .
Arbre Saint-Michel ..... act.	320 00	340 00
Centre du Donetz	95 00	. .
Charbonn. Belges ..... cap.	. .	270 00
Concorde	. .	1100 00
Esp. Bonne-Fortune 4 1/2 % obl.	. .	455 00
Forte-Taille	625 00	. .
Houillères-Unies 4 1/2 % ... obl.	. .	450 00
Houillères-Unies ..... act.	. .	550 00
La Haye ..... act.	280 00	. .
La Louvière et Sars ..... act.	. .	140 00
Laura ..... cap.	725 00	. .
Mariemont ..... act.	1650 00	. .
Maurage ..... act.	1275 00	1400 00
Minerie	. .	375 00
Monceau-Baymont	. .	125 00
Ormont ..... act.	. .	320 00
Quatre-Jean	. .	440 00
Strépy-Bracquegnies ..... act.	1250 00	1350 00
Unis-Ouest Mons ..... act.	. .	635 00
Zincs		
Nitrates ..... cap.	. .	85 00
Nouvelle-Montagne 4 1/2 % obl.	. .	480 00
Glaces-Verreries		
Glaces d'Auvelais 4 % ..... obl.	425 00	. .
Glaces de Bohême 4 1/2 %	. .	465 00
Glaces de Charleroi 4 1/2 % obl.	445 00	. .
Glaces de Floreffe ..... ord.	. .	260 00
Glac. Nation. Belges, 4 % obl.	. .	475 00
Eau-Eclairage		
Auxiliaire d'Entr. Electr. priv.	450 00	. .
Auxiliaire d'Entr. Electr. ord.	. .	155 00
Eclair. St-Pétersb. 4 1/2 % obl.	430 00	450 00
Eclair. St-Pétersbourg ..... ord.	. .	700 00
Electr. Anversoise ..... cap.	. .	315 00
Electr. Odessa ..... cap.	. .	135 00
Electr. Odessa ..... ord.	. .	95 00
Electr. Sofia ..... priv.	. .	640 00
Electr. Sofia ..... ord.	. .	700 00
Lum. et Force (Ost.) 4 1/2 obl.	. .	370 00
Auer Italien	8 00	. .
Union Electr. A. E. G. ..... cap.	. .	225 00
Union Electr. A. E. G. ..... div.	. .	140 00
Textiles-Constructions		
Cim. Europe Orient. ..... cap.	. .	300 00
Cim. Europe Orient. ..... jouiss.	. .	195 00
Cim. Cronfestu ..... priv.	50 50	. .
Quenast	. .	2550 00
Coloniales		
Fanconnier Posth ..... act.	. .	. .
Kuala Lumpur ..... act.	92 00	. .
Lomami ..... ord.	50 00	. .
Union Minière ..... act.	. .	. .
Plantat. Vandervelde ..... cap.	. .	125 00
Divers		
Belgo-Canad. Pulp. 5 1/2 % obl.	. .	495 00
Belgo-Canad. Pulp ..... div.	175 00	. .
Bougies de la Cour ..... priv.	700 00	. .
Bougies de la Cour ..... ord.	300 00	. .
Brasser. de l'Etoile ..... cap.	25 00	30 00
Brasseries de Haecht	170 00	. .
Liebig ..... priv.	115 00	125 00
Liebig ..... ord.	1800 00	. .
Minoter. et Elévat. 4 1/2 % obl.	. .	455 00
Soie Viscose ..... priv.	95 00	. .
Soie Viscose ..... ord.	57 50	. .
Astra Romana ..... act.	. .	850 00
Grosnyi 5 % ..... obl.	. .	450 00
Sucrer. Pontelongo 5 %	. .	450 00
Sucrer. en Roumanie 5 % obl.	430 00	450 00
Sucrer. Routechoue	. .	385 00

VALEURS ETRANGÈRES

Angleterre	Achet.	Vend.
Kaiping ..... act.	39 00	. .
Nitrate Railw. (t. de 10) ... act.	. .	320 00
Argentine		
Rente 4 1/2 % 1887 Intér.	88 00	. .
Rente 4 1/2 % 1911 Intér.	87 00	. .
Rente 4 1/2 % 1888 Extér.	87 50	. .
Rente 5 % 1907 Pesos or	. .	92 00
Oblig or	96 00	. .
Brésil		
Rente 4 % 1889	55 00	. .
Rente 4 % Rescission	54 00	. .
Rente 4 % 1910	53 00	. .
Rente 5 % Fund. (nouv.)	76 00	. .
Rente 5 % Fund. (anc.)	94 00	. .
Nord-Ouest Brésil, 5 % ..... obl.	. .	100 00
Para Belem 5 %	245 00	. .
Egypte		
Agricole et Industr. 5 % ... obl.	. .	130 00
Espagne		
Nord Espagne 1er obl. 3 %	340 00	. .
Pampelune Sp. obl. 3 %	300 00	. .
Real Badajoz obl. 5 %	490 00	500 00
Lujar ..... act.	. .	500 00
France		
Economiques Nord ..... cap.	. .	190 00
Economiques Nord..... fond.	. .	1600 00
Métropolitain ..... act.	. .	425 00

Etats-Unis	Achet.	Vend.
Brazil Railw. 4 1/2 % ..... obl.	. .	150 00
Canada		
Barcelona Traction 5 % ..... obl.	. .	280 00
Madeira-Mamoré 6 % ..... obl.	200 00	. .
Grèce		
Gaz d'Athènes 4 %	. .	440 00
Japon		
Rente 4 %	73 00	. .
Luxembourg		
Burbach Eich 4 % ..... obl.	. .	. .
Burbach Eich 5 % ..... obl.	475 00	. .
Prince-Henri 5 % ..... obl.	350 00	. .
Prince-Henri ..... act.	520 00	. .
Russie		
Rente 5 % 1906	85 00	. .
Rente 4 % 1889	74 00	76 00
Rente 4 1/2 % 1909	. .	80 00
Glaces Belgo-Russes ..... act.	95 00	. .
Chem. Nord-Donetz 4 1/2 % obl.	. .	450 00
Dniéprovienne ..... act.	. .	2500 00
Ville de Bakou 1910	380 00	. .
Uruguay		
Rente 8 1/2 % 1891	61 00	. .

Pour toute proposition de transaction relative aux valeurs mentionnées dans le tableau ci-dessus, nos lecteurs sont priés de s'adresser au département financier du journal.

(*) *Ce tableau mis à jour paraît le lundi et le jeudi.*

Le Messager de Bruxelles

Tarif de Publicité

Annonces, 4me page, fr. 0.30 la grande ligne
Réclames, 3me page, fr. 0.50 » »
Texte, 3me page, fr. 0.75 » »
Faits-Divers . . . fr. 1.50 » »
Nouvelles, 2me page, fr. 2.00 » »
Nouvelles, 1re page, fr. 3.00 » »
Nécrologies . . . fr. 1.50 » »
Judiciaires . . . fr. 0.25 » »
Sports . . . . . fr. 1.00 » »

Publicité financière : à forfait

CAPITAUX

ACTIONS A VENDRE. — Amercœur Produits Flénu, cap. Nitrates, cap. Cronfestu, dix. Lam. Toula. Ecr. offres K. Z. 5, bur. journal. (2526)

PRETS HYPOTHECAIRES, ACHATS CREANCES HYP., RENTES VIAGERES, ASSUR., CAISSE PATRONALE, 67, RUE DE LA REGENCE, BRUXELLES (1752)

Capitaux

A placer. Ecr. bur. journ. A. B. C. (5001)

TITRES — LOTS DE VILLES
RENTE BELGE, CHANGE
Livrets d'Epargne
Escompte de coupons
Chèques et encaissements sur les pays autorisés
PRETS SUR SIGNATURE 5 % PAR AN
BANQUE NÉERLANDAISE D'ASSURANCES
(Société anonyme)
40, Place de Brouckère, Brux. (2543)

Avis de Sociétés

SOCIETE ANONYME DES TOLERIES DE KONSTANTINOWKA

Siège social : 20, rue Neuve, Bruxelles

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra au siège social, 20, rue Neuve, à Bruxelles, le jeudi 13 janvier 1916, à l'heure statutaire, avec l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du conseil d'administration et du collège des commissaires sur l'exercice 1914-1915 ;
2. Examen et approbation du bilan et du compte profits et pertes, exercice 1914-1915 ;
3. Répartition des bénéfices ;
4. Décharge à donner à messieurs les administrateurs et commissaires ;
5. Elections d'administrateurs et de commissaires.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, Messieurs les actionnaires devront remplir les formalités prévues par l'art. 31 des statuts.

Les dépôts des titres devront être effectués au moins sept jours avant la date de l'assemblée générale dans les établissements ci-après nommés :

En Russie : au siège de nos usines à Konstantinowka et à la Banque de Commerce de l'Azoff-Don à Taganrog ;

En France : à la Banque du Nord et du Pas-de-Calais, Verley, Decroix et Cie, à Lille et dans ses succursales ;

En Belgique : au siège social, 20, rue Neuve, à Bruxelles ; au Crédit Général Liégeois à Liége, à Bruxelles, à Charleroi, au Crédit Anversois, à Anvers ; à la Banque Générale du Centre, à La Louvière.

(2528) *Le conseil d'administration.*

DEMANDES D'EMPLOI

Gérance

est dem. par mons. sér. mar. et au cour. affaires. Hautes réf. Ecr. M. M. 24, bur. jour.

AVIS

Avalez tous les matins, gros comme une noisette, du Remède Familier du Curé de Boussoit, vous ne serez jamais tuberculeux ni malade. Si vous l'êtes déjà rhumes, bronchites, asthme, phtisie vous serez guéri.

Ce remède a également l'avantage de fortifier l'estomac et de stimuler l'appétit. Exiger la marque déposée C. W. Prix : fr. 3.75, Pharmacie Pélerin, 20, rue de l'Ecuyer, et dans les principales pharmacie du pays.

Hollande : Rotterdam, Snabellé ; La Haye, Happel.

Grand-Duché de Luxembourg : Kuborn, Pharmacie Internationale.

N.-B. — L'onguent Rose du Curé de Boussoit, reconnu si efficace pour la guérison de toutes les maladies de la peau, eczéma, dartres, boutons, démangeaisons et rougeurs des yeux et des paupières, se trouve aux mêmes pharmacies. (2598)

OFFRES D'EMPLOI

ON DEM. bon ouvr. horloger et gam. pour courses. Prés. après 7 heures soir. 97, chaussée de Waterloo. (5007)

FORTE SERVANTE est dem. de suite à la Brasserie Centrale, à La Louvière, écr. au «Messager», La Louvière.

JEUNE FEMME DE SOLDAT est dem. pour écrit. de bur. et courses. Ecr. V. R., « Messager », 77, rue de Belle-Vue, La Louvière.

OUVRIER SAVONNIER compét. est dem. 34, rue Scheutveld. (2608)

COLPORTEURS art. librairie sont dem. Ecr. F. D. « Messager », La Louvière.

MONSIEUR seul dem. gouvern. Ecrire, Star, bur. du « Messager », La Louvière.

JOURNAUX

De bons vendeurs de journaux et courtiers d'annonces sont demandés dans le bassin industriel du Centre contre bons salaires. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Office de Publicité du Centre, 77, rue de Belle-Vue, à La Louvière, tous les jours, de 9 à 16 heures.

ENSEIGNEMENT

LANGUES STENO-DACTYLO-GRAPHE COMPTABILITE

ECOLE PIGIER

60, RUE DU PONT-NEUF, BRUXELLES

Le jour 3 h. par semaine, 5 fr. par mois
Le soir 12 h. par semaine, 10 fr. par mois
(Leçons individuelles)
Prix réduit pour plusieurs cours. (2108)

ANGLAIS. — Leç. partic. par prof. Dpl., trad. juré. Méth. rapide, pratique et objective. Prix de tartyl. S'adr. F. Henry, 44, rue Jules Jones, 60. (2527)

LOCATIONS DIVERSES

APPART. à louer, 4 pl., 1 mans., au 1er ét., eau, gaz, électr., 6 et 8, rue Lombard. 55 francs. (5006)

A LOUER appart. 4 places. Entresol conven. pour bureau ou autre, à 2 minutes de la Bourse, 17, rue Melsens. (5005)

MENAGE sans enfants demande quartier garni de deux pièces et cuisine, Centre. Adress. les offres au bur. du journal, initiales D. H. (2624)

JE CHERCHE appartement garni avec cuisine, dans le Centre. Faire offres V. B., bur. journal. (5002)

QUART. OU APPART. garni, à louer avec cuis. Belle sit., prix guerre. Square Marguerite, 18. (2612)

A LOUER bel appart., riche garn., gaz, électr., sal. de bain av. ou sans pens. 168, rue Belliard. (En face Parc Léopold). (2601)

PARTIE VILLA garn. ou non, (3 ou 4 pl.), gr. jard., sit. salub., agr., tranq., prix guerre, non affichée. 17, av. Haveskerke à 5 min. de la pl. Communale à Forest.

ON DEM. petite chambrette propremeur meublée, environs gare Midi, chauffage et éclairage par gaz, compteur automatique. Rép. G. L. K., bur. journ. (2545)

GRANDES belles chamb. garn. à louer, avec éclair., prix mod. Rue de la Braie, 18, Bruxelles. (2564)

A LOUER 295 av. Rogier, mais. rent., 1 ét., 60 fr. par mois, sans contrib. pend. la guerre. S'adresser à côté (2562)

CHAMBRES GARNIES à louer pour pied à terre ou autre, près Bourse. Rue des Six-Jetons, 68.

JOLI petit appart. garni à louer, rue Sainte-Gudule, 9. Vis. de 10 à 4 h. (2109)

VELOS

EXCELLENT vélo de dame, en parfait état de roulement, à vendre d'occasion, 90 francs. S'adresser 16, rue T' Kint, Bruxelles, le matin. (2549)

ANNONCES DIVERSES

TABAC SEMOIS

4 francs le kilo. Adresser mandat-poste suivant commande. Echantillon d'un kilo contre mandat-poste de fr. 4.50. **Auguste Gilles**, planteur-fabricant, à **Mouzaive-sur-Semois.** (2628

DOCTEUR. — Très belle situation est offerte à médecin sér. dans ville de province, à trois quarts d'heure de Bruxelles. Ecr. bureau du journal V. N. 3. (5000)

TAILLEUSE exp. entreprend toutes genres de toilettes. Travail soigné et prix modéré. S'adr. **Mme Willems**, 29, rue Bethléem, Saint-Gilles. — Trams 49, 81, 92, 97.

SANS RIVAL SUR LE MARCHÉ !!!
L'incomparable savon
MARSEILLE
Marque « VIEUX SYSTEME »
Fabriqué d'après les anciens procédés
Dépôt pour la Belgique :
CENTRALE BOURSIERE
15, BOULEVARD DU HAINAUT, 15
BRUXELLES
Agent général de la Nederlandsche Zeepziederij. (2618)

Tableaux-Pastels

A vendre, prix du cadre, et superbe paravent, Pêle-Mêle. 37, boulevard Baudouin. (Sonn. 2 fois.) (2539)

Pour cause de changement DE PROPRIETAIRE
Liquidation d'un Stock de Fourrures
Renard Alaska à partir de 35 fr. garnit. Stenge long. 3 mètres, 225 fr. Pelerines manchons Petits Gris, Futaine Taupe, Colynski, Nutriel, la garniture 95 fr., manteau Loutre Astrakan, Taupe Breidschwanz. *Pelisses d'Astrakan.*
PRIX DERISOIRES
Arrangements, transformations.
68, Boulevard de la Senne
Même maison :
CHARLEROI, 41, r. du Roton. (2174)

J'achète au plus haut prix BIJOUX, OR, PIERRES FINES, ARGENT, OBJETS DE VALEUR
Achat de vieux dentiers même brisés
Dégagem. des Reconnaissances sans aucun frais.
38, rue du Midi, Brux.-Bourse
Facilité de rachat. (2520)

LES EDITIONS F. D.

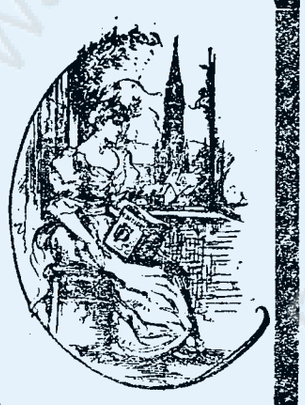

Les meilleurs auteurs

Les romans les plus pathétiques

Les situations les plus originales

0.65 Un volume inédit d'environ 300 pages avec couverture illustrée **0.65**

VIENT DE PARAITRE :

DU NOUVEAU **L'Enfant du Onzième,** roman inédit de la grande guerre par HUBERT SCHAVYL DE L'INÉDIT

SOUS PRESSE :

K. Z. W. R. 13, le célèbre roman policier de A.-C. GROMARTY

Les demander chez tous les libraires et papetiers



Manufacture de Cigares fins
H. VAN HOUTEN
26, RUE DES CHARTREUX, 26
BRUXELLES
REGALLA REINA, 75 fr. le mille.
REGALLA IMPERIALES, 100 francs le mille.
BREVAS DE CALIDAD, 150 francs le mille.
Fabriquée exclusivement à la main, PRIX ET QUALITÉS D'AVANT LA GUERRE.
A solder 250,000 cigares à 35, 40, 45, 50, 55 et 60 francs le mille. (2482)

AMERICAN GENERAL FOOD COMPANY



DÉPOT BRUXELLES :
251, RUE DE COLOGNE, 251
Demandez nos spécialités :
Puddings-Powders à la vanille et aux vrais fruits confits, Sucre vanilliné, Sirop de miel en poudre, remplaçant le beurre, Sel de table « Sunnyside », Fécule de table « Supra », etc.
EN VENTE PARTOUT
Concessionnaires bien introduits sont demandés, sauf pour Liége, Verviers, Mons, Houdeng.

Recherches, Filatures
RENSEIGNEMENTS
Ecr. X. 13, bureau du journal. (2625)

AFFAIRE THEATRALE

dans le centre, très sérieuse, rapport immédiat certain avec 2,000 francs assurés. Ecr. N. N., bur. journal. (2565)

Cabinet Robert
Droit civil et commercial
Rue des Riches-Claires, 43, Bruxelles
Conseils de droit, Prix : 1 fr.
Entreprises de procès
Rédaction de contrats (1 à 5 heures)

Protégez le Travail National
Fumez tous les Cigarettes
JEANNETTEKE
Marque déposée
10 centimes le paquet de 12
20 » » de 25
Dépôt pour le gros :
I. Vanden Branden
40, RUE DU BATEAU, BRUXELLES
On demande courtiers sérieux partout. Ecrire à :
J. Capron et Fils
Manufacturiers
NOSSEGHEM (Brabant) (2621

GOUTTEUX !!! RHUMATISÉS
Soignez vos douleurs par les comprimés
Acétyl - Belli
(Ac. acétylsalicylique supp. : PH. B. III)
1 franc le tube de 20
LITHINÉS-BELLI
pour 12 litres Eau minérale
Fr. 1.50 la boite
Dans toutes les Pharmacies. (1979)

ACCOUCHEUSE
Diplômée, 26 ans pratique, reçoit pensionnaires à toutes époques. Consultations secrètes, médecin attaché à la maison. 185, rue du Progrès, Brux.-Nord. (2519)

MALADIES SECRETES
REINS-VESSIE 20 ans de succès
Les Capsules du docteur Davidson guérissent radicalement, sans injections, sans interruption du travail, à tout âge et chez les deux sexes toutes les maladies et inflammations des *Voies urinaires, reins et vessies* ; écoulements, échauffements, rétrécissements, goutte militaire, prostatite, cystite, albuminerie, pertes blanches, urines troubles, brûlantes, et à filaments, urines fréquentes ou difficiles, pertes séminales, gravelle, *jamais aucun insuccès* même dans les cas les plus anciens et désespérés. La boîte de 60 capsules : 3 fr. Dépôt à *Bruxelles-Nord*, Pharmacie des Croisades, 15, r. des Croisades ; *Charleroi*, Lefèvre, 63, rue de Marcinelle ; *Liége*, Goossens, 104, rue de la Cathédrale ; *Anvers*, De Beul, 57, Longue rue Neuve ; *Gand :* De Moor, rue de Bruges, 38. (1231)

ACCOUCHEUSE
Diplômée, reçoit pensionnaires à toutes époques. Consultations secrètes, retards. Mme Van Innis, 96, rue Gallait (place Liedts). (2568)

MESDAMES si vous avez les EPOQUES
difficiles, douloureuses ou irrégulières, employez le **Remède du docteur Thompson,** qui donne un résultat certain, rapide et sans danger, dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anormale.
Prix : 6 fr. le 1/2 ; 10 fr. le complet.
Pharmacie des Croisades
15, rue des Croisades, Bruxelles-Nord.
PRESERVATIFS (Catalogue illustré pour les 2 sexes (donnant la descript. des articles et appareils préventifs les plus nouveaux et les plus efficaces. Discr. Prix : 2 éch. 1 fr. (1232)

MANUCURE ET MASSAGE 21, r. Cham. Elysées, de 11 à 8 h. Soon. 2 fois (Pl. Communale, Ixelles)

CABINET MEDICAL
17, rue des Croisades, Bruxelles-Nord
Voies Urinaires : Maladies secrètes, Reins, Maladies de la peau, Urines troubles.
Avaries : Traitement du Dr Ehrlich, Neurasthénie, Epuisement, Maladie des femmes. Troubles mensuels.
Epilepsie : Traitement nouveau
Consultation : 2 fr., tous les jours de 13 à 8 h., excepté mardi et vendredi, le dimanche de 8 à midi. (1230)

ACCOUCHEUSE Diplômé 1re cl. en France et en Belgique
RETARDS Nouv. méth. garantie sans douc. Prix mod.
14, Place des Martyrs. (Près rue Neuve.)

MALADIES SECRETES
VOIES URINAIRES
MALADIES DES FEMMES
SYPHILIS 606 AVARIE
Consult. 2 fr. 19, rue de la Fraternité (*donne r. de Brabant, Bruxelles-Nord*)
de 8 heures du matin à 6 heures du soir
Dimanche de 8 à 12 heures.

SPECTACLES

GAITE. — A 9 h., « La Femme X... » (Mme Rachel, M. L. Berryer). Dimanche, lundi, jeudi, samedi, à 4 h.

MAISON DE VERRE, 27, rue Fossé-aux Loups. — Tous les soirs à 9 h., « Le Diamant Rose », avec Devère.

MOLIERE. — A 9 h., « L'Hôtel du Libre-Echange ».

OLYMPIA. — Tous les soirs, à 9 heure, « La Petite Chocolatière ».

SCALA. — A 9 h., Music-Hall. Dimanches, jeudis et fêtes, matinée à 4 h.

HET VLAAMSCH TOONEEL (Alhambra, Boul. de la Senne), « Sherlock Holmès ».

VLAAMSCHE SCHOUWBURG.— rue de Laeken. — Dimanches (matinée et soirée), et lundis, à 8 h. 1/2. (Voir affiche du jour).

DE VOLKSCHOUWBURG-PRADO, Place Communale, Molenb. — Les dim. (mat. et soir.), lundis, jeudis et sam. V. aff.).

FOLIES-BERGERE. — A 9 h., « La Fille de Mme Angot ».

THEATRE DU WINTER (Boulevard du Nord). — Spect. des fam. Tous les soirs, à 9 h., chant comédies et attract. Matinées dimanche, lundi, jeudi, samedi, à 4 h.

THEATRE VARIA. — 78, rue de la Couronne, à Ixelles. Music-Hall, Variétés Sam. dim. et jeud. à 8 h. Dim. à 4 h. mat.

PALAIS DE GLACE, — à 3 1/2 h., 4e Mardi Mondain, « La Vie de Bohème ». A 8 1/2 h., 1re représent. de «La Favorite».

VIEUX-BRUXELLES. — A 8 h. 1/2, « Les Hirondelles », opérette. Entr. générale, 0.50. Consomm. non oblig. Mat. les dim., lundis et jeudis, à 4 h. 1/2.

BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres, 10. Spect. varié, 1,500 pl. Entr. libre. Tous les vendredis, nouv. débuts.

KURSAAL, 13-15, rue Neuve. — De 4 à 12 heures, séances permanentes.

MAJESTIC, 42, boul. du Nord. — Programme de famille. Orch. de premier ordre.

PALAIS DU TROCADERO. — Programme des 25, 26, 27, 30 décembre, matinées à 4 h. le 30 décembre, même programme : La messe solennelle de Sainte-Cécile, Chœurs de la Monnaie, La Vie de N.-S. Jésus-Christ, M. Van Obbergh, baryton.

SPLENDID CINEMA. — Programme du 31 décembre au 6 janvier : « Paysage d'Hiver », documentaire ; « Bout de Zan Vaudevilliste », comique ; « La Pierre de sir John Smithson », drame en deux parties ; « Jerry peintre et épicier », vaudeville en 2 parties ; « La Saltimbanque », drame captivant en 3 actes, film d'art.

CINEMA DU PROGRES, rue du Progrès. — De 5 h. 1/2 à 12 h., séances permanentes.

CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne. — Spectacle de famille.

MODERN-PALACE, 147-149, rue Neuve. — Séances permanentes de 3 h. 1/2 à 12 h.

Imprimerie Financière et Commerciale, 2, Mail du Chantier, Bruxelles.